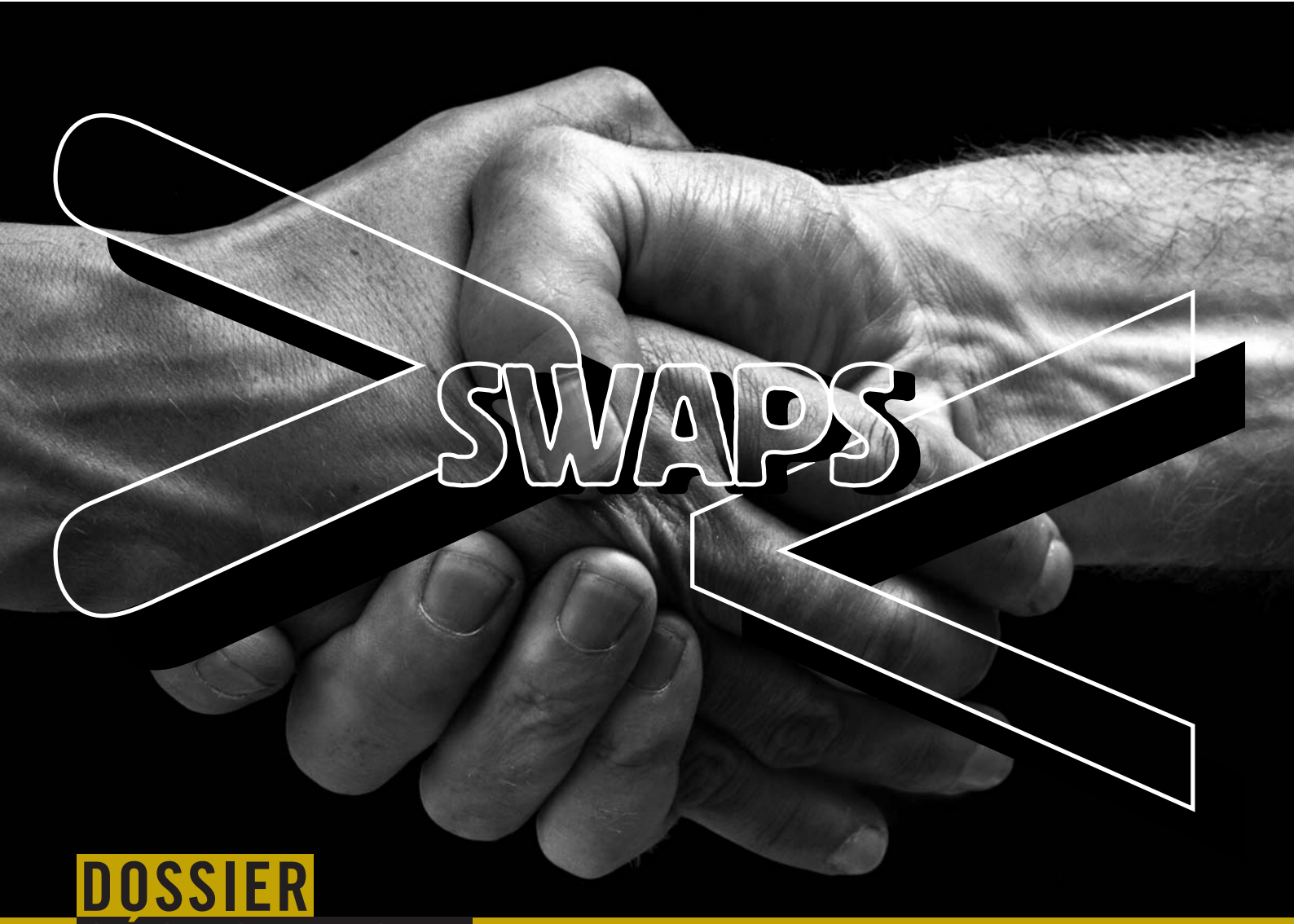

Santé, réduction des risques et usages de drogues **N° 55** Trimestriel / 2 €

DOSSIER GÉOPOLITIQUE

objectif drogue / 2

Seigneurs de guerre et paramilitaires

L'ONUDC s'alarme de la prolifération des drogues de synthèse / 9

La Clat s'ouvre à la géopolitique / 10

Analyse économique de la dynamique des marchés des drogues : / 12

l'importance de la qualité des produits

RdR au Portugal, entre précarité et humanisme / 16

Salles de consommation le débat s'étend / 18

Petite chronique sur l'air du temps, été 2009 / 19

Édito / 24 Publications / 22 Brèves... / 23

objectif drogue

Seigneurs de guerre et paramilitaires

L'Afghanistan et la Colombie, les deux pays au centre de la production de l'opium et de la cocaïne, sont le théâtre de conflits anciens. On y trouve des acteurs aux motivations idéologiques (talibans et FARC) mais aussi des milices pour lesquelles les motivations financières l'emportent sur les objectifs politiques. Ce sont ces seigneurs de guerre afghans et paramilitaires colombiens qu'Alain Labrousse, spécialiste de la géopolitique des drogues, nous présente ici.*

Si les organisations internationales estiment que la lutte contre la drogue est rendue plus facile par le fait que la production tend à se concentrer dans un nombre limité de pays, ce n'est certes pas un élément qui y favorise la paix et la bonne gouvernance. Ainsi, la Colombie (qui produit environ 70 % de la cocaïne consommée dans le monde) et l'Afghanistan (plus de 90 % des opiacés) sont le théâtre de conflits – depuis plus de 40 ans pour le premier et une trentaine d'années pour le second – auxquels la drogue n'est pas étrangère. Mais, au-delà de ces similitudes apparentes, les deux pays sont bien sûr profondément différents.

Dans le cas de l'Afghanistan, il s'agit d'un pays économiquement arriéré, islamisé et de structure tribale ; dans celui de la Colombie, d'un pays présentant, certes, de fortes disparités sociales, mais dont le niveau de développement économique le place au cinquième rang des nations sud-américaines et où fonctionnent, depuis une cinquantaine d'années, des institutions démocratiques, même si la participation des citoyens aux élections est très faible et la présence de l'État loin de concerner l'ensemble du territoire.

Dans les deux pays sur lesquels nous nous penchons, il existe plusieurs types d'acteurs : d'abord ceux chez qui prévalent des motifs idéologiques : les talibans et les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) ; ensuite des milices dont le comportement peut avoir des motifs politiques, mais dont le mobile ultime est l'appât du lucre : les seigneurs de guerre afghans et les paramilitaires colombiens. Ayant ailleurs [1] mis en parallèle les relations avec la drogue des FARC et des talibans, nous envisagerons ici celle des seigneurs de guerre et des paramilitaires. Mais, dans ce dernier cas, cela implique de se pencher sur le rôle des deux États au sein des jeux de pouvoir et d'argent.

L'origine

En Afghanistan, on appelle "commandants" les chefs de guerre qui ont combattu les communistes à la suite de l'invasion soviétique en 1979. Armés et entraînés par les services secrets de l'armée pakistanaise, ils ont été principalement financés par les États-Unis et l'Arabie saoudite. Un grand nombre d'officiers, de chefs de grandes familles locales *(khan)*, et de mollahs ou autres chefs religieux *(pir)*, ont dirigé des rébellions locales à travers tout le pays. C'est le retrait de l'armée soviétique en 1989, puis la chute du régime communiste en 1992, qui ont contribué à transformer un certain nombre de ces "combattants de la liberté", en "seigneurs de guerre". Les années 1989-1994 ont été une période d'anarchie au cours de laquelle les anciens moudjahiddines se sont affrontés pour le contrôle de territoires et des richesses

* *Sociologue, membre fondateur et ancien directeur de l'Observatoire géopolitique des drogues (OGD).*

[1] *"Le rapport à la drogue des FARC et des taliban" in Géopolitique des drogues. PUF, "Que sais-je ?", 2006.*

qu'ils contiennent, comme le bois, les pierres précieuses ou la drogue.

L'intervention des forces de la Coalition, le 7 octobre 2001, et la chute des talibans ont permis à des chefs de guerre locaux qui avaient combattu ces derniers ou avaient observé une discrète neutralité de redresser la tête. Cela d'autant plus que les forces de la Coalition ont souvent sollicité le service des milices qu'ils commandent pour combattre les talibans ou les forces d'Al-Qaeda. Depuis 2003, profitant de l'indulgence à leur égard des troupes occidentales et du gouvernement, ils en ont profité pour asseoir leur pouvoir local.

Le paramilitarisme colombien s'est également développé durant les 25 dernières années. Mais on doit distinguer les groupes qui ont été créés par l'État de ceux dont la formation résulte d'initiatives privées. Parfois, ces deux origines se conjuguent. Ainsi les paramilitaires des années 1990 et 2000 sont les continuateurs de milices créées à Puerto Boyacá, de 1982 à 1989, par les élites rurales de la région, avec l'appui de la garnison militaire locale, dans le but de se défendre du racket et des enlèvements perpétrés par les FARC. La dernière vague du paramilitarisme date de la création par les frères Fidel, Carlos et Vicente Castaño, à l'appel d'éleveurs et d'hommes d'affaires, des Autodéfenses paysannes de Córdoba y d'Urabá (ACCU) en 1994. Leurs miliciens, parmi lesquels des transfuges des différentes guérillas, après avoir été entraînés par la Brigade XIV de l'armée, se livrèrent à de nombreux massacres de sympathisants supposés de la guérilla et chassèrent les FARC de la région bananière de l'Urabá. Le gouvernement du président Ernesto Samper (1994-1998) conféra indirectement une légitimité à ces groupes en créant les Coopératives de sécurité rurale, Convivir[2], dont beaucoup ne tardèrent pas à se confondre avec les groupes de paramilitaires. Le futur président Alvaro Uribe, qui était alors gouverneur (1995-1997) du département d'Antioquia (dont la capitale est Medellin), fut localement l'un de leurs promoteurs[3]. Les 400 organisations de ce type étaient encadrées par 2 000 officiers à la retraite des forces armées. Mais les exactions commises à l'encontre de la population et leur implication dans le trafic de drogue obligeront la Cour constitutionnelle à les déclarer illégales et Ernesto Samper à les dissoudre.

En 1997, au cours d'une conférence qui réunit les commandants paramilitaires des différentes régions du pays, est créée une organisation nationale de paramilitaires, les Autodéfenses unies de Colombie (AUC). Sous la direction de Carlos Castaño, après la disparition de son frère Fidel en 1994, et avec l'appui de certains secteurs de l'armée, les paramilitaires connaissent un développement continu favorisé par l'extension des cultures de coca en Colombie durant la même période[4]. En 2004, le gouvernement estimait que les paramilitaires représentaient 49 "fronts" (détachements) dans 26 des 32 départements du pays et dans environ 400 des 1 000 municipalités. Alors que le nombre de leurs combattants n'était que 3 000 en 1995, dix ans plus tard il s'était élevé à 13 500. Le 12 juillet 2002, lorsque le président Uribe, qui vient d'être élu, amorce un processus de négociation visant au désarmement des paramilitaires, Carlos Castaño démissionne de son poste de leader politique de l'AUC, en se déclarant en désaccord avec les enlèvements contre rançon et l'implication systématique des chefs de l'organisation dans le trafic de drogues. En représailles il sera assassiné à l'initiative de son propre frère, Vicente.

Il faut remarquer que les seigneurs de guerre et les paramilitaires qui sont impliqués dans la fabrication et l'exportation de drogue, contrairement aux FARC et aux talibans, ne prélèvent pas de taxes sur la production agricole, mais achètent aux paysans l'opium ou la pâte base de cocaïne à des prix fixés par eux. Après avoir opéré les transformations finales, ils revendent la drogue en percevant une plus value considérable.

Le financement par la drogue

Contrairement à ce que nous venons de voir dans le cas des paramilitaires colombiens, le financement de l'armement et de la logistique des moudjahiddines, destiné à lutter contre le gouvernement communiste installé à Kaboul, n'a pas été initialement lié à la drogue. En 1984, par exemple, on estime que les résistants ont reçu environ 300 millions de dollars d'équipement de leurs sponsors américains et saoudiens alors que la vente de l'opium, durant la même période, n'avait rapporté que 21 millions de dollars aux paysans[5]. Il y a trois raisons principales à l'explosion des productions après 1987 (elle passe de 875 tonnes à 2000 t en 1991) : l'absence de contrôle du territoire par l'État central ; les besoins économiques des paysans dont les récoltes étaient systématiquement bombardées par l'aviation communiste et les encouragements des services secrets de l'armée pakistanaise (ISI) qui utilisaient l'argent de la drogue pour financer les insurgés sikhs du Pendjab et musulmans du Cachemire sur le territoire de l'Inde.

On peut distinguer deux types d'implications dans le trafic de drogues de la part de certains chefs de guerre afghans : d'une part, ceux qui l'ont utilisé pour devenir indépendants des partis de la résistance basés à Peshawar qui, monopolisant l'aide internationale à la

[2] *Mot que l'on peut traduire par "Vivre en bonne intelligence". La loi les nomme Services de Surveillance et de Sécurité Privée.*

[3] *Le 29 avril 1999, Alvaro Uribe participa à l'hommage rendu au général Rito Alejo Del Río, lorsque ce dernier fut destitué par le président Pastrana pour ses liens étroits avec les paramilitaires.*

[4] *Elles passent d'une cinquantaine de milliers d'hectares en 1994 à plus de 160 000 hectares en 2001.*

[5] *Doris Buddenberg, "Implication of Drug Policy in Pakistan and Afghanistan" : communication lors du colloque "La géopolitique mondiale des drogues", organisée par l'OGD à Paris du 10 au 12 décembre 1992.*

résistance, prétendaient imposer leur autorité aux forces de l'intérieur ; d'autre part, ceux qui ont cédé à des dérives criminelles et ont sacrifié parfois leur lutte contre les communistes à des objectifs purement mercantiles. Dans le premier cas, tous les spécialistes pointent le doigt sur Gulbuddin Hekmatyar, le dirigeant du Hezb-e Islami aujourd'hui allié des talibans, qui s'est surtout investi dans la partie la plus lucrative du processus, c'est-à-dire dans l'installation de laboratoires d'héroïne et l'exportation de cette drogue en partenariat avec des militaires et des officiels pakistanais. Les dérives purement criminelles sont illustrées par les frères mollahs

Querelle de chiffres en Colombie

La Colombie, qui produisait jusqu'alors relativement peu de coca et servait surtout de laboratoire de transformation de la pâte base en cocaïne, a supplanté au cours des années 1990 le Pérou et la Bolivie, devenant en 1997 le premier producteur mondial de coca, de pâte base et de cocaïne, notamment grâce au développement d'une nouvelle variété de coca poussant dans les basses terres amazoniennes.

Depuis, malgré l'ambitieux et coûteux "Plan Colombie" d'éradication des cultures (sur une décennie, environ 230 000 ha de coca ont été soit détruits soit rendus incultivables), le pays a continué de dominer les chiffres de production.

Cependant, selon l'ONUDC, cette production a brutalement baissé en 2008 de 28 % à 430 tonnes, contre 600 tonnes en 2007, et les surfaces cultivées de coca ont été réduites de 18 % à 81 000 ha. Ces chiffres sont néanmoins remis en cause par un nombre croissant d'experts (lire page…), qui estiment qu'ils sont manipulés pour justifier la politique d'éradication menée conjointement par les États-Unis et la Colombie dans le cadre du "Plan Colombie".

Le gouvernement colombien s'inquiète par ailleurs de la hausse des surfaces consacrées à la culture des champs de coca à ses frontières, en particulier près de l'Équateur. *"Ces hausses sont liées à la présence de laboratoires de conditionnement de la cocaïne dans les zones frontalières. Sans un effort conjoint réalisé par les pays frontaliers pour que ces laboratoires ne reçoivent pas les produits, il sera difficile de réduire les surfaces cultivées"*, a déclaré lors d'une conférence de presse le vice-ministre colombien de la défense Sergio Jaramillo. Les départements colombiens de Narino et Putumayo, à la frontière équatorienne, arrivent en tête, en termes de culture de la feuille de coca, selon l'ONUDC, avec 36 % du total. - N. H.

Culture de la coca (en ha), par région, 2003-2007

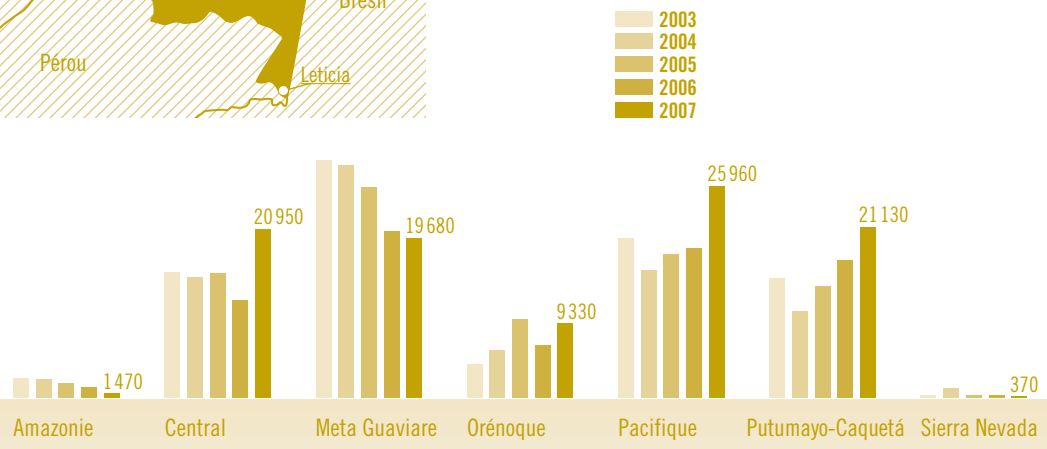

source : ONU, Rapport mondial sur les drogues 2008

Akhunzada, de grands féodaux de la province de l'Helmand qui appartenaient à un des grands partis traditionnels islamistes. La nécessité pour les chefs de guerre de se prémunir contre l'arrêt de livraisons d'armes par les Russes et les Américains à partir de janvier 1992, ainsi que le retour massif des réfugiés après la chute du régime communiste, ont stimulé une nouvelle augmentation des productions d'opium.

Les présidents Uribe et Karzaï et le processus de désarmement des milices

En Colombie, durant la campagne présidentielle de 2002, les groupes paramilitaires ont ouvertement appuyé la candidature d'Alvaro Uribe. De même, lors de l'élection présidentielle d'octobre 2004 en Afghanistan, Ahmid Karzaï a notamment bénéficié de l'appui des Pachtouns de l'Est et du Sud[6], et donc du soutien de notables trafiquants de drogues, en particulier de Sher Mohammed Akhunzada, héritier de la grande dynastie des mollahs trafiquants, que le président avait nommé gouverneur de son fief, la province de l'Helmand. En outre, le propre frère de Karzaï, Wali, a été accusé d'implication dans le trafic, notamment dans un rapport confidentiel des services de sécurité américains[7].

En dépit de ces relations ambiguës avec les chefs de guerre, les pressions internationales ont obligé les deux chefs d'État à démobiliser les milices privées. La préoccupation essentielle du président de l'Afghanistan est de s'appuyer sur des seigneurs de guerre lui ayant fait allégeance contre ceux qui cherchent à préserver leur indépendance territoriale. Quant au président de Colombie, les États-Unis et l'Europe ayant placé, après le 11 septembre 2001, l'AUC sur la liste des organisations terroristes internationales, il devait soit les combattre frontalement, soit procéder à la démobilisation de leurs miliciens en vue de les réintégrer à la vie civile. Il va de soi que les sympathies politiques d'Alvaro Uribe l'ont conduit à privilégier la seconde solution, d'autant plus que les chefs paramilitaires ont appuyé sa candidature à un second mandat en 2006[8].

En Afghanistan, un rapport des Nations unies souligne que des milices "*non officiellement recensées*" n'ont pas été incluses dans le processus de désarmement et que beaucoup d'entre elles se sont transformées en "forces de police" au service des gouverneurs ou des administrateurs de district. Le rapport ajoute que si le gouvernement central s'est attaqué à de grands seigneurs de guerre, en revanche, *"il a maintenu des liens avec des commandants moyens et petits, souvent avec l'acquiescement des bailleurs de fonds internationaux"*. Le rapport cite l'exemple du financement par l'USAID de compagnies de sécurité qui ont recruté de telles milices pour protéger la construction de la voie Kaboul-Kandahar. Leurs commandants ont profité de cette position stratégique sur la route pour se livrer au trafic de drogues sur une échelle importante. D'autres chefs de guerre, avec la bénédiction des pays membres de la Coalition, ont été nommés gouverneurs ou chefs de la police provinciale. Dans l'ensemble

[6] *Il faut noter cependant que Karzaï, avec 54 % des voix, a rassemblé au-delà des Pachtouns, qui représentent moins de 50 % de la population.*

[7] *Ce rapport se trouve sur une clé USB contenant des informations "secrètes" des troupes américaines cantonnées dans la base aérienne de Bagram, retrouvée en vente ainsi que d'autres documents confidentiels dans le bazar du village voisin.*

[8] *Alvaro Uribe a obtenu une modification de la constitution pour briguer une seconde présidence.*

La Colombie, l'Afghanistan… et les États-Unis

En Colombie, les paramilitaires ont infiltré le système politique… à moins que ce ne soit l'inverse, comme l'a révélé le scandale récent de la "narco-politique": 60 parlementaires, soit 30 % des membres du Congrès, ont été mis en examen pour leurs liens avec le paramilitarisme ou/et le trafic de drogues. Tous appartiennent à des partis qui soutiennent le président Uribe, et certains ont des liens étroits avec lui.

Personne n'a été étonné lorsqu'a été rendu public un rapport déclassifié de la Defense Intelligence Agency, les services de renseignement de l'armée américaine, datant de 1991, dans lequel on pouvait lire: *"Alvaro Uribe est un sénateur colombien qui travaille avec le cartel de Medellin à partir des hautes sphères du gouvernement. Il a été impliqué dans des activités liées au narcotrafic aux États-Unis."*

Le président Karzaï est dans une situation différente: ses alliances avec des "seigneurs de guerre" qui sont loin de présenter un front uni, contrairement à leurs homologues colombiens, sont purement tactiques: elles visent avant tout à les affaiblir en les coupant de leurs réseaux de pouvoir locaux et en les jouant les uns contre les autres. Cependant, dans le domaine du trafic de drogues, cette stratégie peut avoir des effets pervers: les seigneurs de guerre qui occupent des fonctions à Kaboul ont la possibilité de déléguer à des membres de leur clan la responsabilité du trafic local de drogues. Surtout, leur présence à des postes de responsabilité est une illustration de la corruption du pouvoir dénoncée par la population.

Les États-Unis ont là aussi une position ambiguë, car dans la mesure où ils ont encore besoin de l'appui militaire de certains seigneurs de guerre, ils ont tendance à continuer à fermer les yeux sur leur implication dans le trafic de drogues. - A. L.

du pays, des affrontements, faisant parfois de nombreuses victimes, se poursuivent donc à la fin des années 2000 entre seigneurs de guerre pour des territoires ou des villes que se disputent plusieurs milices.

Durant sa campagne pour l'élection présidentielle de 2002, Alvaro Uribe avait déclaré qu'il était disposé à inclure, pour la première fois dans l'histoire colombienne, les paramilitaires dans les négociations de paix. La loi 782 de 2002 supprima la nécessité pour un groupe armé d'être reconnu comme acteur politique pour être invité à la table de négociation, et le décret 128 de 2003 concéda aux paramilitaires les bénéfices juridiques de la réinsertion [9]. Après que l'Église catholique ait accepté "d'accompagner" le processus et que les paramilitaires aient décrété un "cessez-le-feu" unilatéral, les conversations ont abouti à l'Accord de Santa Fé de Ralito, le 15 juillet 2002, par lequel les chefs paramilitaires prenaient l'engagement d'avoir fini de désarmer progressivement leurs hommes en décembre 2005.

Cette politique du président Uribe a été entamée parallèlement à la mise en place du "Plan patriotique" impliquant une offensive militaire contre les FARC dans les départements du sud. Simultanément était décrétée par le gouvernement la "politique de sécurité démocratique" : création d'un réseau d'informateurs anonymes payés ; mise en place de groupes de soldats-paysans auxiliaires de l'armée dans de nombreux villages. Quant aux compagnies privées de sécurité, qui emploient en Colombie 160 000 hommes, elles étaient sommées de collaborer avec le gouvernement [10]. Le processus de démobilisation a cependant été entravé par des dissensions à l'intérieur de la direction de l'AUC, dont un secteur posait comme condition pour poursuivre les négociations que le gouvernement s'engage à refuser aux États-Unis l'extradition pour trafic de drogue [11] d'un certain nombre de leaders paramilitaires.

Un chercheur [12] voit dans ces affrontements internes *"les tensions entre les intérêts du narco-trafic et les motivations politiques de ceux qui voulaient s'opposer avant tout à la guérilla"* [13]. Les admonestations périodiques du président Uribe ont été contredites par le fait qu'il retira son projet de Loi "Justice et réparation" [14], par crainte de

[9] *Daniel García-Peña, "La relación del Estado colombiano con el fenómeno paramilitair: por el esclaracimiento histórico" in Análisis político, n853, janvier-février 2005, pp. 58-77.*

[10] *En fonction du décret 3222 du 27 décembre 2002. Elles sont 4 200 à être enregistrées en Colombie qui emploient 160 000 employés.*

[11] *Celle de Carlos Castaño fut demandée au début de l'année 2004, lors de la visite du président Uribe aux États-Unis.*

[12] *Daniel Garcia Peña, op.cité.*

[13] *Idem, p.68. En particulier Carlos Castaño aurait été éliminé en avril 2004, à l'instigation de son frère Vicente, pour avoir dénoncé la priorité donnée au trafic de drogues par d'autres dirigeants des AUC et avoir été soupçonné de vouloir collaborer avec la DEA américaine en échange d'une amnistie..*

[14] *Tout en adhérant à la Cour pénale internationale (CPI), la Colombie s'est appuyée sur l'article 124, qui permet un délai de sept ans avant que cette dernière puisse intervenir en Colombie. Pourtant, "Entre 1988 et 2004 lors organisations de défense des droits de l'homme sont parvenues à établir 2 137 cas de disparitions forcées imputables aux chefs paramilitaires qui ont agi dans l'impunité la plus totale", Ricardo Vargas Meza, op. cité, p.55.*

L'Afghanistan reste dépendant de l'opium

42 % des Afghans vivent avec moins d'un dollar par jour, et les ressources naturelles du pays restent sous-exploitées faute d'infrastructures, détruites par trois décennies de guerres. Certains secteurs affichent toutefois une croissance intéressante, comme la banque ou les télécoms. Dans un pays à 80 % rural, la sécheresse et l'augmentation des violences ont fait plafonner la croissance en 2008 (3,4 % contre 12,1 % en 2007), selon le Fonds monétaire international (FMI).

En dépit des campagnes antidrogue, la production n'a reculé en 2008 que de 6 %, après une hausse de 34 % en 2007, note l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS). La culture s'est concentrée : répandue dans 26 provinces en 2007, elle n'en concernait plus que sept en 2008, selon l'ONU. 60 % de la production afghane vient de la province de l'Helmand (sud), la plus violente du pays et bastion des talibans.

En 2008, l'Afghanistan a produit de quoi exporter 3,4 milliards de dollars en opium et dérivés (morphine et héroïne), soit l'équivalent d'un tiers de son PIB officiel légal, selon l'ONU. Seuls quelque 20 % de cette somme vont dans la poche des paysans, le reste partant *"dans des banques à Dubaï ou ailleurs"*, selon un ancien responsable américain de la lutte antidrogue.

Pour Pierre-Arnaud Chouvy, chargé de recherche au CNRS et spécialiste de l'opium (www.geopium.org), interrogé par l'AFP, *"les mesures antidrogue prises par les autorités afghanes et américaines visent à supprimer la production d'opium et non à résoudre les causes de cette production, principalement la pauvreté et l'insécurité alimentaire". "L'économie de l'opium pourrait bien être un mal temporaire mais nécessaire. (…) Le pays ne peut courir le risque de supprimer trop rapidement une production constituant une partie importante de son économie. Seul le développement économique pourrait à terme permettre d'y remédier, estime le chercheur. Des alternatives économiques doivent avoir été développées et leur viabilité confirmée avant d'avoir recours à la coercition ou à la répression. En Thaïlande, l'éradication a suivi de quinze ans la mise en place de programmes de développement alternatif."* - N. H. (avec AFP)

mobiliser les paramilitaires et un secteur de la droite rurale contre sa réélection. Simultanément, des députés proches de lui ont présenté un projet de loi visant à exclure de l'extradition pour trafic de drogues demandée par les États-Unis les chefs paramilitaires qui signeraient les accords de paix. Le 28 juillet 2004, trois des leaders des AUC [15] ont même été invités à intervenir devant la chambre des députés où ils ont manifesté avec arrogance leur refus de passer un seul jour en prison.

Entre 2003 et 2009, 30 151 paramilitaires qui ont livré 17 000 armes, dont de nombreuses armes de poing, ont été démobilisés [16], alors que la plupart des observateurs estimaient que les organisations paramilitaires n'avaient jamais représenté plus de 15 000 hommes. La réalité c'est que de "faux combattants" ont été démobilisés, pour gonfler les chiffres et permettre à des sympathisants de bénéficier des conditions de la réinsertion, tandis que les "vrais combattants" restaient sur le pied de guerre pour affronter les FARC lorsque ces dernières tenteraient de remplir le vide laissé par la démobilisation. Les armes manquantes ont pu être aussi revendues, notamment aux trafiquants de drogues.

[15] *Salvatore Mancuso, Ernesto Báez et Ramón Isaza. Voir AFP "Paramilitaires defienden su plan en el Congreso", 29-7-2004.*

[16] *International Crisis Group, op. cit, p.4.*

[17] *Andrew Wilder, op. cit, p.14.*

Intégration aux structures du pouvoir

Assez curieusement, à huit mois d'intervalle – septembre 2005 en Afghanistan et mars 2006 en Colombie –, des élections législatives ont permis aux seigneurs de guerre afghans et aux paramilitaires colombiens trafiquants de drogues d'intégrer les structures nationales du pouvoir politique dans leurs pays.

Ce processus d'intégration avait été entamé en Afghanistan avant même ces élections. Par exemple, le président Ahmid Karzaï avait nommé au sénat à la fin de l'année 2005 le mollah-trafiquant Sher Mohammed Akhunzada, après qu'il eût été obligé par les Britanniques de le remplacer comme gouverneur de l'Helmand (son jeune frère, Amir Akhunzada, en restant le vice-gouverneur). Pour les élections législatives, alors que la loi prévoyait la non éligibilité de ceux qui "font usage de fonds provenant d'activités illégales", pas une seule candidature n'a été écartée pour implication dans le trafic de drogues, d'où l'élection d'au moins 17 trafiquants notoires [17]. Un analyste indépendant observe : *"Dans la province de Kandahar en particulier, il est admis par tous que l'argent de la drogue a joué un rôle important dans la*

Culture du pavot à opium en Afghanistan, 2007 (à l'échelon des districts)

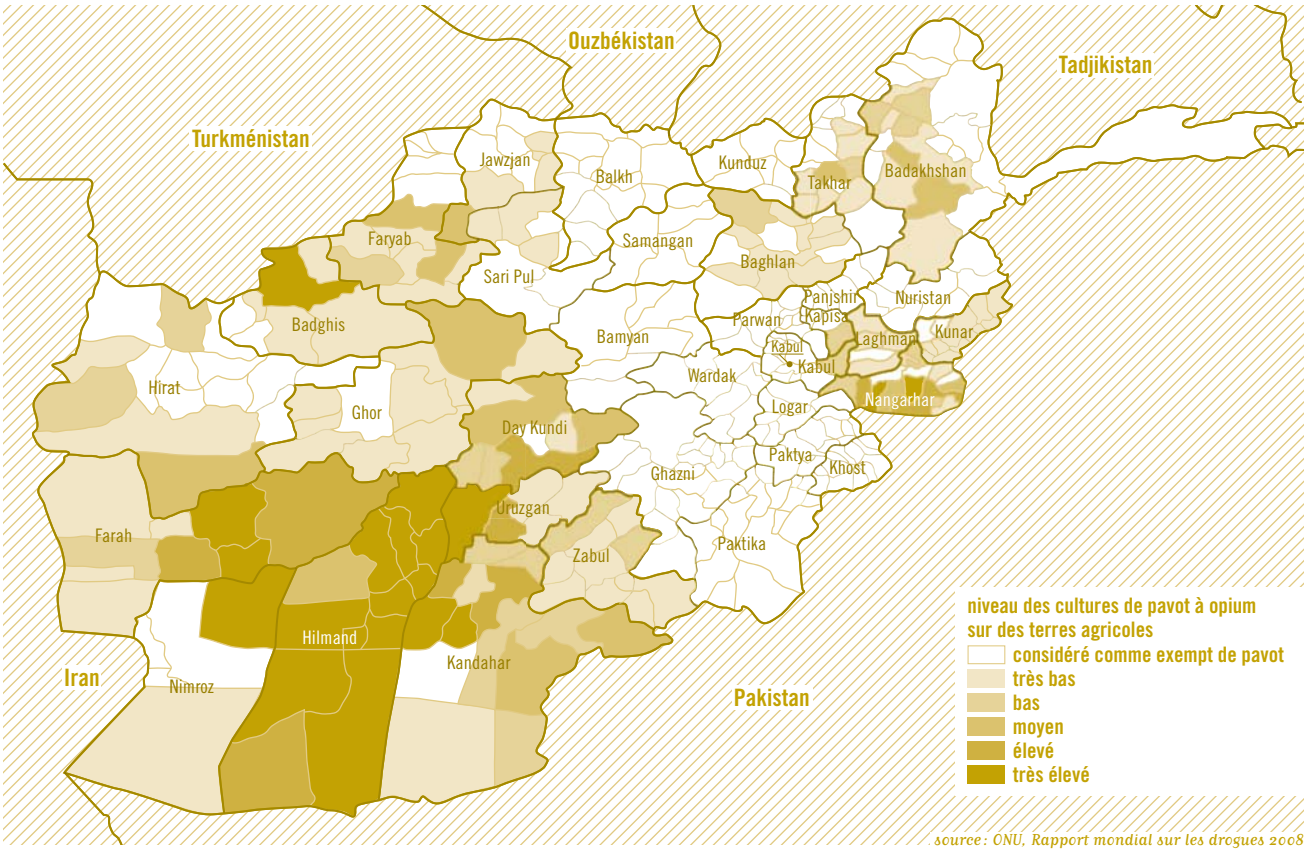

source : ONU, Rapport mondial sur les drogues 2008

campagne. Non seulement pour financer celle des trafiquants, mais également celles de candidats sans ressources qui ensuite repayeront cette dette à travers faveurs et protection."[18]

En Colombie, au moment des élections parlementaires de mars 2006, 4000 paramilitaires étaient toujours en activité. Avant sa mort, Carlos Castaño affirmait que 35% des membres du parlement avaient été élus grâce à l'appui de l'AUC. Des observateurs indépendants estiment que l'AUC a maintenu son influence sur le parlement élu le 12 mars 2006 et que *"10% à 20% des membres du nouveau sénat ont des liens avec eux"*[19]. Certes le parlement colombien a finalement adopté, le 22 juin 2005, la loi dite de "Justice et Paix", qui constitue le cadre juridique de la réintégration sociale des paramilitaires. Le 16 août 2006, sous la pression internationale, Alvaro Uribe a ordonné l'arrestation des principaux chefs paramilitaires. Mais outre le fait que la moitié d'entre eux ont pu échapper à la police, le président a inclu lui-même dans la liste des paramilitaires qui devaient bénéficier d'un traitement plus clément des trafiquants de drogues notoires, tel Juan Carlos Sierra.

Selon le Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, la loi Justice et Paix ne touche pas aux structures paramilitaires, elle écourte les délais des enquêtes sur leurs crimes et n'affecte en rien les réseaux mafieux dont elles se nourrissent[20]. C'est la raison pour laquelle plusieurs auteurs évoquent la "paramilitarisation" de la société: non seulement dans les campagnes où les paramilitaires continuent de fonctionner comme une *"confédération de seigneurs de guerre"* qui dispose *"d'un pouvoir d'influence énorme en matière politique"*, mais également dans les villes où ils développent leurs activités économiques et participent au maintien de l'ordre[21]. Dans un rapport de juin 2006, l'International Crisis Group renchérit: *"En réalité, le contrôle paramilitaire sur les structures économiques locales n'a pratiquement pas été affecté. En dépit des revenus importants qu'ils tirent de la drogue, les paramilitaires ont pénétré l'économie formelle."*[22] Dans les campagnes en particulier, ils seraient propriétaires de plus de quatre millions d'hectares des meilleures terres d'élevage.

[18] *Idem, p.28.*

[19] *International Crisis Group, Latin America Report n817, p.5.*

[20] *Ricardo Vargas Meza, op.cité, p.56.*

[21] *Gustavo Duncan, op.cité, p.63-85.*

[22] *International Crisis Group, op. cit, p.6.*

Un obstacle à la consolidation de l'État

Le risque n'est pas que l'Afghanistan et la Colombie deviennent des narco-États. Cela signifierait qu'une partie des revenus de la drogue va dans les caisses de l'État, alors qu'en réalité elle bénéficie à des personnes privées. En Afghanistan, l'existence de puissants seigneurs de guerre trafiquants de drogues est au contraire un obstacle à la consolidation de l'État. Dans le cas de la Colombie, il serait également plus juste de parler de gouvernement "sous influence" de la drogue ou de "narcotisation" de l'État.

Situation paradoxale dans deux pays qui bénéficient de l'aide, en particulier militaire, des puissances occidentales, en particulier des États-Unis, lesquelles affirment faire de la lutte contre les stupéfiants l'une de leurs priorités.

ALAIN LABROUSSE

Quand un Afghan "blanchit" en Colombie

Le parquet colombien a saisi début juin des avoirs évalués à 3,4 millions de dollars appartenant à Samuel Gad, un homme d'affaires afghan accusé de blanchir de l'argent tiré du trafic de drogue par l'entremise d'une entreprise d'exportation d'émeraudes. *"Par l'entremise d'entreprises dont l'objet social était la production, la commercialisation et l'exportation d'émeraudes et d'autres pierres précieuses, M. Gad a blanchi de l'argent provenant du cartel de Cali, en augmentant la valeur des lots d'émeraudes exportés"*, ont expliqué les autorités. Des agents de la police judiciaire lui ont confisqué 67 propriétés – appartements, bureaux et sociétés.

L'ONUDC s'alarme de la prolifération des drogues de synthèse

Selon le rapport annuel de l'Organisation des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) rendu public fin juin, la production et la consommation d'héroïne, de cocaïne et de cannabis tendent à se tasser dans le monde, alors que l'ecstasy et les drogues de synthèse prolifèrent dans les pays en développement.

"Les marchés mondiaux de la cocaïne, des opiacés et du cannabis sont stables ou en déclin, mais une hausse de la production et de l'usage des drogues synthétiques est redoutée dans les pays en développement", souligne l'ONUDC.

La production de pavot à opium est retombée l'an passé au niveau de 2006, affirme le rapport, grâce à un recul de 19 % des surfaces cultivées en Afghanistan, pays qui assure 93 % de la production mondiale. Cela s'est traduit, en raison de hausses des rendements, par une baisse de 6 % de la production, à 7 700 tonnes d'opium.

De même, l'agence onusienne annonce que la production mondiale de cocaïne est tombée à son plus bas niveau depuis cinq ans, grâce principalement à une baisse de 18 % des surfaces cultivées et de 28 % de la production effective en Colombie, qui produit la moitié de la cocaïne en circulation dans le monde. Des chiffres néanmoins contestés par certains experts (lire pages 10 et 11).

La consommation de cocaïne, dont le marché mondial est évalué à 50 milliards d'euros, est en baisse en Amérique du Nord, où son prix a augmenté au cours des derniers mois tandis que sa pureté était en baisse, et s'est stabilisée pour la première fois en Europe occidentale, relève l'agence.

Le tableau est plus contrasté concernant le cannabis, le stupéfiant le plus consommé au monde : sa production et sa consommation sont stabilisées, mais les concentrations en THC, sa substance active, croissent.

L'essor des produits synthétiques

Le point le plus préoccupant du rapport concerne la production de drogues synthétiques, qui a pris un tour industriel dans la région du Mékong, dans le sud-est asiatique, où des *"quantités massives de méthamphétamine, de crystal meth et d'autres substances comme la kétamine"* sortent des laboratoires, selon l'agence.

Au Proche-Orient, l'ONUDC relève une explosion de la consommation de captagon, une sorte d'amphétamine. En 2007, l'Arabie saoudite en particulier *"a enregistré un tiers de toutes les saisies d'amphétamines au monde, soit plus que la Chine et les États-Unis cumulés"*, selon le rapport.

Alors que l'ecstasy semble gagner du terrain parmi les étudiants dans certains pays en développement, on assiste dans les pays riches à une stagnation, voire un léger recul. L'utilisation d'ecstasy et d'autres substances similaires semble ainsi s'être stabilisée depuis 2003 en Europe occidentale et centrale, note le rapport, alors qu'en Europe de l'Est elle a augmenté pendant la même période.

D'une façon générale, l'agence estime à 41 % le volume de la cocaïne mondiale saisi contre 19 % pour les opiacés. La palme revient à nouveau à l'Iran, important pays de transit avec 84 % des saisies mondiales d'opium et 28 % d'héroïne en 2007, selon les derniers chiffres publiés par l'ONUDC.

Une "erreur historique"?

Reconnaissant que l'accentuation de la répression du marché de la drogue *"a généré un marché illicite d'ampleur macro-économique qui recourt à la violence et alimente la corruption"*, le directeur de l'ONUDC Antonio Maria Costa a mis en garde, lors de la présentation du rapport, contre toute légalisation de ces substances car ce serait une *"erreur historique"*. *"Les drogues représentent un danger pour la santé. C'est pourquoi elles sont et doivent rester interdites"*, a-t-il souligné, ajoutant qu'il faut lutter en premier lieu contre les trafiquants et non les consommateurs. *"Les personnes consommant de la drogue nécessitent une aide médicale et non pas un traitement pénal"*, a déclaré M. Costa, en relevant que l'incarcération de toxicomanes représentait, pour la police, *"un gaspillage d'argent"* au détriment de la lutte contre les trafiquants. - (avec AFP)

La Clat s'ouvre à la géopolitique

La 5e Conférence latine pour la réduction des risques s'est tenue à Porto du 1er au 4 juillet. Cette année, une des sessions plénières avait pour thème "géopolitique, réduction des risques, pouvoir et globalisation". "Latinité" oblige, elle s'est concentrée sur la question de la production de cocaïne. Tandis qu'en clôture de la conférence, un groupe de magistrats lançait un appel pour une révision de la politique de prohibition.

"En Europe, nous nous sommes trop concentrés sur la consommation, et n'avons pas porté assez attention à la question de l'offre et aux enjeux géopolitiques. Nous devons remettre au centre du débat le marché de la drogue." C'est par ce constat que Luis Fernandez, co-organisateur et président du comité scientifique de la conférence, a conclu la séance plénière de la Clat consacrée à la géopolitique, vendredi 3 juillet à Porto.

Une session ouverte par Pien Metaal, coordinatrice du programme Drogue et Démocratie du Transnational Institute, qui a établi un état des lieux de la mise en place de politiques de réduction des risques dans le monde, avant de se pencher sur la question des législations en matière de possession de produits illicites, très différentes d'un pays à l'autre, et plus particulièrement sur l'extrême hétérogénéïté des quantités au-delà desquelles les personnes sont susceptibles d'être poursuivies, en Europe et dans le reste du monde – autant d'obstacles à une compréhension, à une harmonisation mais aussi, éventuellement, à une remise en question de ces législations.

Pour finir, Pien Metaal a cité en exemple l'Equateur, pays qui, confronté à une inflation de personnes incarcérées pour de lourdes peines sur l'accusation de trafic, souvent pour des quantités faibles de produits, a récemment relâché 3 000 personnes.

Une approche sociale et économique

Ricardo Soberon Garrido, du Centro de Investigation Drogas y DDHH (Centre de recherches drogues et droits de l'homme) a pris le relais en présentant la situation du bassin amazonien, où la feuille de coca est cultivée. Selon lui, l'expérience de ces vingt dernières années démontre que l'approche de la réduction de l'offre appliquée au contrôle des drogues entraîne une série de problèmes, dysfonctionnements et contradictions qui génèrent de sévères atteintes aux droits de l'homme tels que défendus par les Nations unies.

Il a aussi cité en exemple la récente révolte des indiens péruviens consécutive à la publication, en 2008, d'une série de décrets les dépossédant de leurs terres ancestrales au profit des exploitants pétroliers.

Le chercheur péruvien a estimé qu'*"une politique de RdR appliquée à la culture de la coca doit commencer par reconnaître la nature sociale et économique du problème de la production de cocaïne"*, et qu'il est nécessaire de trouver des solutions différentes qui impliquent d'octroyer un nouveau statut aux producteurs (citoyenneté, droits). L'État doit apprendre à négocier et à dialoguer avec eux pour obtenir des mécanismes concertés de réduction partielle et progressive des cultures de coca.

Ricardo Soberon Garrido a terminé son intervention en appelant à la recherche d'un "nouveau paradigme" basé sur un dialogue entre les États andins et les indigènes, paysans ou colons producteurs de coca, sur une représentation juridique et politique des paysans et sur une politique des drogues respectant les droits de l'homme. Il préconise dans ce but la suspension de la fumigation, un relevé des menaces contre les plantations de coca et une révision urgente du modèle de développement du bassin amazonien.

L'ONUDC accusée de manipuler les chiffres

Ricardo Vargas, sociologue colombien qui a problématisé le combat biologique contre la production de coca, s'est ensuite attaché à démontrer que les données de l'ONUDC concernant les chiffres de production de cocaïne en Colombie ont été manipulées pour faire apparaître une forte baisse de la production consécutive au "Plan Colombie 2000-2005". Selon lui, en jouant sur les variables de calcul, l'ONUDC a surévalué la baisse entre 2007 et 2008 à -28 % (de 600 tonnes à 430 tonnes) au lieu de -16 % afin de protéger le modèle "zéro tolérance" et la politique de guerre à la drogue.

Ancien président de la Ligue italienne pour la lutte contre le VIH, Vittorio Agnoleto a poursuivi la remise en cause des données de l'ONUDC en se basant sur les travaux de l'association Libera, qui a relevé de *"grossières manipulations"* de données, notamment au moment de la mise en œuvre du Plan Colombie.

En se basant "à la source" sur les données officielles des organismes chargés en Colombie de l'éradication des cultures de coca, l'association Libera estime *"totalement incompatibles"* avec celles-ci les chiffres de production de l'ONUDC, et propose pour l'année 2007 le chiffre de 2000 tonnes comme estimation minimale de la production de chlorhydrate de cocaïne, soit *"3,3 fois les estimations de l'UNODC et 3,7 fois celles des autorités américaines"*.

Vittorio Agnoleto a ensuite rappelé les conclusions du rapport du sénat américain sur le Plan Colombie, jugeant en décembre 2005 son manque de résultats *"déconcertant"*, puis a rapporté la saisie, au Mexique, d'avions affectés à la fumigation et servant selon toute vraisemblance au trafic, et même, numéros d'immatriculation à l'appui, l'utilisation d'avions de la CIA pour ce même trafic.

Pour l'ex-député au Parlement européen, *"au moment où les financements des États-Unis sont en train d'être transférés du Plan Colombie au Plan Merida, qui sera centré sur le Mexique, les liens entre les forces qui prétendent lutter contre le trafic de drogue et les trafiquants ne font guère de doutes"*.

L'Union européenne, estime-t-il, "pourrait jouer un rôle bien plus important dans l'élaboration des politiques des drogues", notamment par l'intermédiaire de son parlement, qui s'est déjà prononcé, dans une résolution de 2006, en faveur d'une reconnaissance de la différence entre feuille de coca et cocaïne.

Pour conclure, Vittorio Agnoleto a proposé que la prochaine édition de la Clat, dans le cadre de son *"évolution naturelle"*, consacre une journée entière à la géopolitique.

NESTOR HERVÉ

Des magistrats pour une révision de la politique de prohibition

Une Conférence latine des magistrats organisée en partenariat avec la Clat a rassemblé, vendredi 3 juillet à Porto, des magistrats argentins, brésiliens, espagnols, italiens et portugais sur le thème "politiques de drogues, démocratie et droits de l'homme", avec comme objectifs d'analyser les systèmes juridiques en relation avec les politiques des drogues de chaque pays participant et de débattre de leur impact sur les droits de l'homme.

À cette occasion, une "déclaration solennelle sur les politiques publiques en matière de drogues et de droits de l'homme" a été adoptée. Présentée lors de la séance de clôture de la Clat, cette déclaration appelle à une révision du système de prohibition, qui a échoué à la fois sur la diminution de la consommation de stupéfiants et dans la lutte contre les grandes organisations criminelles.

"Dans la majorité des cas n'arrivent dans le système judiciaire que les affaires petites voire insignifiantes, ce qui a pour conséquence un surpeuplement des prisons ainsi qu'une usure aussi importante qu'inutile du système judiciaire", affirment les magistrats. De plus, la *"marginalisation"* des usagers de drogues entraîne des violations répétées des *"droits à la santé, à la dignité, à la sécurité, et enfin à la vie"*. Ils estiment donc qu'il est urgent de faire évoluer les législations vers un *"réel droit à la santé"* de l'usager de drogues qui ne se réduise pas à un concept de soin mais *"recouvre celui de réduction de la violence que les agences du gouvernement ou l'État exercent sur la population par action ou par omission"*.

Analyse économique de la dynamique des marchés des drogues : l'importance de la qualité des produits

L'économiste qui se penche sur les dynamiques à l'œuvre dans le marché des drogues se trouve confronté au manque de données concernant la qualité des substances. Christian Ben Lakhdar plaide ici pour un dispositif d'observation efficace et pérenne du couple prix/qualité des substances illicites présentes en France.

Les principaux indicateurs économiques que sont le prix et les quantités peuvent indéniablement être utilisés pour analyser les marchés des drogues illicites et étudier le comportement des offreurs et des demandeurs. Effectivement, comme pour les marchés de biens légaux, le marché des drogues illicites se compose d'une offre qui rencontre une demande pour fixer des quantités qui s'écoulent sur le dit-marché à un prix donné ; les acteurs de ce marché étant sensibles aux variations de ce dernier.

Les spécificités d'un marché illicite

Il n'en reste pas moins que le caractère illicite du marché des drogues le différencie des marchés classiques non seulement en ce qu'il est difficilement observable mais aussi, au final, extrêmement régulé. La régulation du marché n'est pas à considérer de manière traditionnelle avec par exemple, la fiscalité sur les produits, les règles contractuelles entre le vendeur et l'acheteur ou encore le contrôle des positions monopolistiques. Non, la régulation du marché des drogues est à voir à travers le prisme du cadre juridique et de l'activité répressive : les saisies douanières retirent certaines quantités du marché, les arrestations de vendeurs peuvent créer des situations de pénurie ponctuelle ou au contraire exacerber la concurrence, le risque d'arrestation est une composante essentielle du prix des drogues… [1].

Ces éléments n'empêchent pas l'économiste d'étudier les marchés des substances psychoactives illicites et leur dynamique, bien au contraire. Se pose à lui cependant un problème de taille quand il aborde le versant empirique de ces études, c'est celui de la qualité, de la pureté, du titrage des produits du marché qu'il étudie. Cette donnée fait malheureusement souvent défaut et ampute l'analyse d'une composante fondamentale pour l'analyse des marchés.

Cet article plaide ainsi pour un dispositif d'observation efficace et pérenne du couple prix/qualité des substances illicites présentes en France. Avant de voir plus en avant en quoi la qualité des drogues est un élément clé de l'analyse de la dynamique de ces marchés, il convient au préalable de présenter le cadre d'analyse standard du marché des drogues.

La rencontre de l'offre et de la demande

Comme le définissait l'économiste Alfred Marshall au début du XXe siècle, un marché se compose d'une offre et d'une demande qui de par leur rencontre fixent prix et

[1] *Kopp P, "Économie de la drogue", 2003, La Découverte, "Repères", 121 pages.*

quantités échangées. Suite à cette définition, le marché de l'héroïne à titre d'exemple peut être graphiquement représenté comme suit :

Sur le graphique 1 est représentée une courbe de demande élastique, c'est-à-dire où les quantités demandées varient en fonction du prix de l'héroïne le long de la courbe D. La courbe, ou plus exactement la droite D prend cette forme puisque l'on sait que les usagers d'héroïne sont sensibles au prix de l'héroïne[2]. Autrement dit, la demande d'héroïne est élastique : quand le prix de l'héroïne baisse, la demande augmente et inversement.

De la même façon, concernant l'offre, la courbe S fait varier les quantités offertes en fonction du prix de l'héroïne. Si le prix est haut, les potentialités de profits incitent à une offre abondante d'héroïne et à l'inverse quand le prix est bas, les individus seront peu enclins à offrir de l'héroïne. Comme dans toute vue marshallienne, l'équilibre du marché de l'héroïne est obtenu à l'intersection de la courbe d'offre S et de demande D, c'est-à-dire au point e_1 où le prix d'équilibre est p_1 et les quantités écoulées Q_1.

[2] *Saffer H, Chaloupka F, "The Demand for Illicit Drug", National Bureau of Economic Research Paper, 1995, n° 5238.*

[3] *Clarke H, "Economic Analysis of Public Policies for Controlling Heroin Use", Australian Economic Paper, 2003, 42(2), 234-52*

Réduire l'offre…

Le marché de l'héroïne ainsi défini à l'équilibre peut être modifié par les politiques publiques mises en œuvre. Deux types de politiques peuvent être envisagés. La première vise une réduction de l'offre d'héroïne. Celle-ci peut être implémentée par une aggravation des sanctions de la vente d'héroïne et par un durcissement de la répression visant les trafiquants et revendeurs. Cette politique de réduction de l'offre d'héroïne contraint théoriquement la courbe d'offre à se déplacer, passant de S à S'. Un nouvel équilibre se forme en e_2. Ce nouvel équilibre définit alors un couple prix-quantité différent de l'équilibre initial : les volumes vendus d'héroïne sont désormais plus faibles ($Q_2 < Q_1$) et le prix plus élevé ($p_2 > p_1$).

Les économistes ne sont pas enclins à recommander des politiques visant la réduction de l'offre d'héroïne puisqu'elles génèrent des coûts pour la société. Effectivement, comme le souligne Clarke[3], les politiques augmentant le prix de l'héroïne ont tendance à favoriser les comportements à risque des usagers, comme par exemple préférer l'injection à un autre moyen de consommation, devenir criminel, se prostituer. Un prix élevé de l'héroïne peut aussi inciter à la consommation d'autres drogues substituts ou complémentaires comme l'alcool ou les benzodiazépines, et ces dernières interagissant avec l'héroïne peuvent conduire à des surdoses.

Graphique 1. Représentation du marché de l'héroïne

p prix
Q quantités écoulées
e équilibre
S offre
D demande

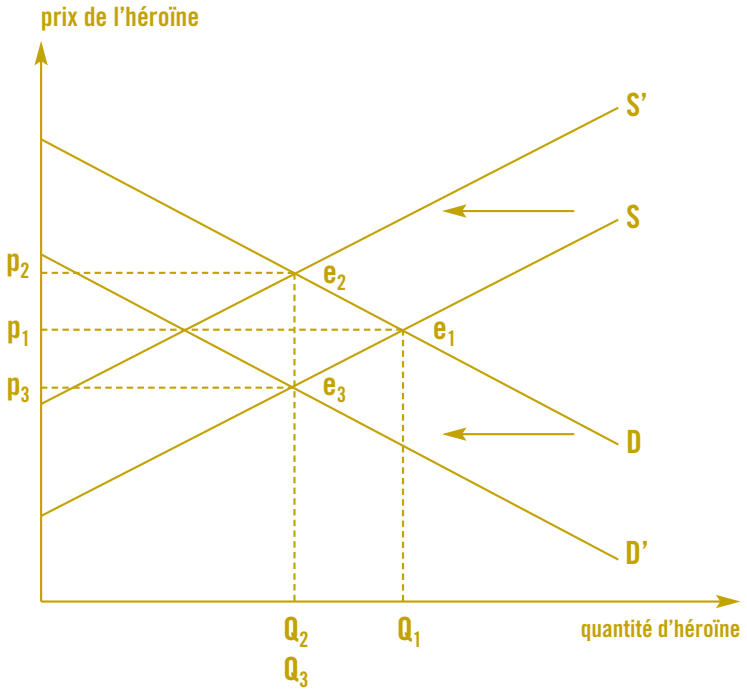

… Ou faire baisser la demande ?

Le second type de politique publique pouvant être mis en place s'attache alors à faire baisser la demande d'héroïne. Les politiques de baisse de la demande d'héroïne prennent différentes formes et vont des politiques de prévention à la sanction renforcée de l'usage en passant par des politiques d'offre de substituts aux opiacés comme la buprénorphine ou la méthadone. À la suite de la mise en place de telles politiques, la demande d'héroïne diminue, autrement dit la courbe D se déplace en D' sur le graphique 1, et l'équilibre du marché s'en trouve modifié. Par comparaison à l'équilibre initial e_1, prix et quantités sont plus faibles en e_3 : $Q_3 < Q_1$ et $p_3 < p_1$.

Les conclusions relatives au nouveau couple prix-quantité défini en e_3 méritent toutefois d'être discutées. La baisse de la demande peut ne pas être aussi forte que supposée sur le graphique. Dans le cas où la buprénorphine et la méthadone ne sont pas des substituts parfaits de l'héroïne, une demande résiduelle peut coexister au traitement. Autrement dit, bien que suivant un programme de substitution, l'usager peut consommer en même temps de l'héroïne. De plus, la demande d'héroïne peut augmenter parallèlement à la mise en place de politiques de substitution puisque les prix et les composantes du risque de consommation diminuent[3].

Tableau 1. Variation du prix de l'héroïne brune en France 1999-2006

	1999-2000 en euros	2006 en euros	variation en %
Bordeaux	76	51	-33,2
Dijon	55	38	-31,3
Lille	37	27	-26,8
Lyon	69	32	-53,4
Marseille	65	46	-29,1
Metz	43	37	-13,8
Paris	65	46	-29,1
Rennes	92	50	-45,4
Toulouse	71	38	-46,2
moyenne	64	41	-34,3

sources : rapports Trend 2001 et 2008

Une variable d'ajustement : la qualité des produits

La qualité des drogues illicites est une variable oubliée dans l'analyse marshallienne présentée ci-dessus. Elle est pourtant cruciale pour la compréhension de la dynamique du marché des drogues et pour l'évaluation des politiques publiques.

Considérons par exemple une politique répressive renforcée contre les offreurs d'héroïne. Suite à l'instauration de cette politique, la théorie économique, en accord avec le graphique 1 (page 13), nous dit que les quantités d'héroïne disponibles sur le marché doivent baisser et le prix augmenter. On omet cependant ici le fait que les offreurs d'héroïne peuvent ajuster non seulement les quantités dont ils disposent mais aussi le prix en baissant la qualité du produit. Autrement dit, en coupant plus le produit, avec des adultérants ou des adjuvants, la baisse des quantités consécutive à la politique répressive est ainsi compensée tout comme l'est l'augmentation théorique des prix : les produits de moins bonne qualité étant a priori vendus moins cher. Il est ainsi crucial de contrôler la variable "qualité des produits" dans l'analyse que l'on peut faire de la dynamique des marchés des drogues illicites.

À titre d'illustration, en France, la baisse du prix de l'héroïne brune – une diminution d'un peu plus d'un tiers du prix entre 1999 et 2006 (tableau 1) – n'est clairement pas imputable à une baisse de sa qualité (graphique 2).

Bien que les saisies douanières et policières ne constituent pas un indicateur parfait puisque traduisant de fait l'activité répressive, le graphique 2 laisse toutefois à penser que la qualité de l'héroïne sur le marché français n'a quasiment pas évolué ces dernières années, voire même qu'il y aurait une légère augmentation des taux de pureté. On constate une diminution des saisies de faible pureté (0 - 20 %) contre une augmentation des saisies d'héroïne dosée entre 20 et 50 %. En d'autres termes, les services répressifs saisiraient des produits de meilleure qualité et ce, malgré la forte diminution du prix de gramme de rue de l'héroïne.

Si l'on interprète ces indicateurs, il peut être avancé que la baisse du prix de l'héroïne fait clairement état de sa disponibilité accrue sur le territoire national. Mais prendre de plus en considération la stagnation, voire la légère augmentation de la qualité de ce produit, amène à conclure sur une profonde dynamisation de ce marché.

Plusieurs facteurs expliqueraient ce phénomène. D'une part, la production afghane de ces dernières années ne s'est pas tarie, au contraire des anticipations et de la volonté des organismes internationaux[4]. D'autre part, les filières d'importation se sont organisées en profitant de situations politico-économiques instables et d'un savoir-

[4] *UNODC, "2008 World Drug Report", UNODC, Vienne.*

Graphique 2. Répartition des échantillons d'héroïne saisis par les services de douanes et de police selon le taux de pureté

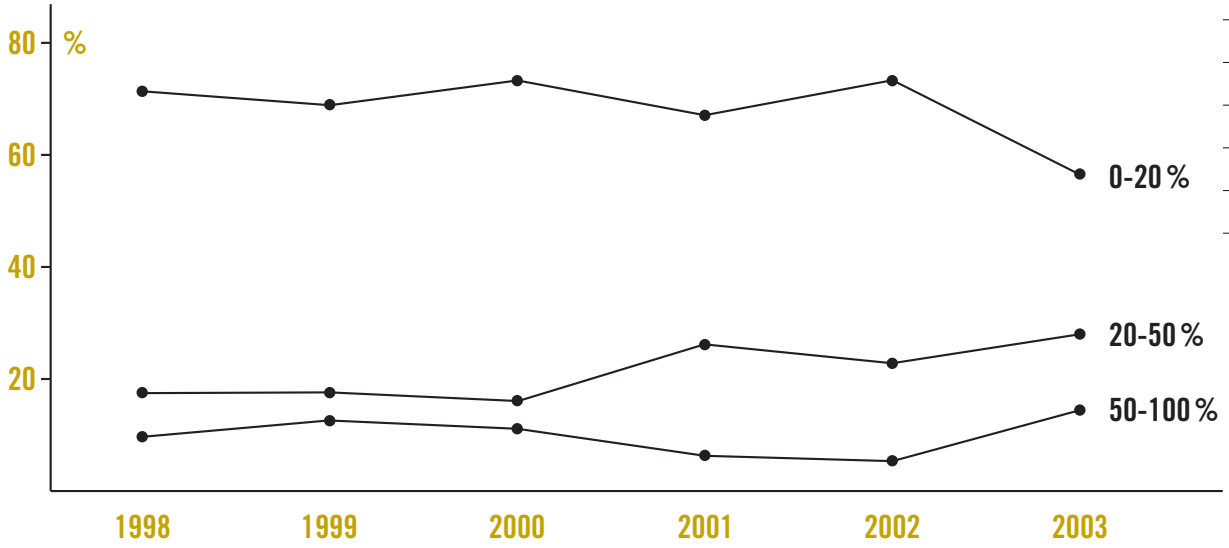

faire criminel post-conflictuel, en particulier dans les Balkans.

Une autre hypothèse explicative serait aussi liée à la concurrence que les traitements de substitution aux opiacés feraient à l'héroïne, et ceci expliquerait la baisse du prix au gramme[5]. Enfin, une demande émergente et naïve – puisque n'ayant pas connu l'épidémie de surdoses du milieu des années 1990 – accompagnerait le dynamisme de l'offre, en particulier dans les milieux festifs[6].

Pour un système d'information sur le couple prix-qualité

Capter la dynamique des marchés des drogues illicites n'est pas chose aisée. Il est pourtant possible, grâce à quelques indicateurs simples, de dégager les grandes tendances de ces marchés – mais encore faut-il en disposer. L'analyse que nous avons faite, à titre d'illustration, du marché de l'héroïne en France mériterait bien sûr de plus amples approfondissements.

Le système d'information sur les couples prix-qualité des drogues en France – et ce dans une temporalité continue – fait malheureusement défaut à l'heure actuelle. Seul, à notre connaissance, le système de veille Sintes de l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT) remplit peu ou prou cette fonction. Avoir pour but non seulement la compréhension de la dynamique des marchés des drogues illicites mais aussi pouvoir évaluer les dispositifs de lutte contre les drogues nécessite clairement de pouvoir disposer de ces informations.

CHRISTIAN BEN LAKHDAR
Université Catholique de Lille, FLSEG

[5] *Bello P-Y, Toufik A, Gandilhon M, "Tendances récentes – Rapport TREND 2001", OFDT, 167 pages.*

[6] *Cadet-Taïrou A, Gandilhon M, Toufik A, Evrard I, "Phénomènes émergents liés aux drogues en 2006 – Huitième rapport national du dispositif TREND", OFDT, 189 pages.*

RdR au Portugal, entre précarité et humanisme

REPORTAGE

La tenue de la 5e édition de la Conférence latine pour la réduction des risques à Porto, début juillet, a offert l'occasion de se pencher sur la situation de la RdR au Portugal. Olivier Doubre décrit pour Swaps *sa visite d'un* barrio *haut lieu de deal et de consommation et fait le point sur la politique portugaise en matière de stupéfiants.*

À une quinzaine de minutes à pied de l'"Alfandega" [1], qui accueille aujourd'hui la 5e Conférence latine pour la réduction des risques (CLAT 5), nous arrivons au *barrio* Aleixo, groupe de tours jaunâtres et délabrées des années 1970 ou 1980. Accompagné de membres de CASO, la jeune association portugaise d'autosupport d'usagers de drogues, notre groupe de conférenciers de la CLAT est immédiatement l'objet de tous les regards lorsqu'il pénètre dans le *barrio*. Tout autour des immeubles, les pelouses desséchées sont jonchées de déchets en tout genre, en particulier de seringues, cannettes éventrées, bouteilles brisées… Dans les voitures garées le long de la rue, plusieurs personnes sont en train de s'injecter, d'autres tirent avidement sur leur pipe à crack.

Au bas de l'immeuble le plus au centre du *barrio*, des dizaines d'usagers de drogues s'affairent dans une sorte d'effervescence plutôt angoissante pour le visiteur non averti. Une majorité d'hommes (mais avec une bonne proportion de femmes), certains très jeunes, d'autres plus âgés parfois d'une bonne cinquantaine d'années… Plus bas, un jeune d'une vingtaine d'années sort de buissons touffus en remontant à grands pas vers la tour. Un de ses bras attire l'œil : le poignet recouvert d'un plâtre sale et cassé en plusieurs points, plusieurs abcès purulents sont bien visibles au coude et sur l'avant-bras. Deux hommes plutôt bien habillés descendent d'un taxi – qui les attendra – et s'engouffrent dans la tour, non sans ralentir à l'entrée en passant devant les trois ou quatre gaillards appuyés dans l'embrasure de la porte vitrée totalement brisée qui dévisagent les arrivants.

Deux marches en dessous du dealer

Dans le hall, dont les murs sont littéralement noirs de crasse jusqu'à un mètre de hauteur, des enfants passent en courant, ignorant les personnes qui sont là, la plupart décharnées et pâles. Tout le monde semble bien connaître le chemin et… commence à gravir les escaliers. Au bout d'un étage, après avoir dépassé une vieille femme montant difficilement les marches pour rentrer chez elle un panier à provisions à la main, l'allure ralentit. Disciplinés, les usagers font la queue, laissant un espace au centre de l'escalier pour permettre à ceux qui ont atteint leur but – le dealer, situé entre le 5e et le 6e étage – de redescendre. Si quelqu'un n'avance pas assez vite et ne colle pas assez celui qui le précède, il est sèchement rappelé à l'ordre par ceux qui attendent derrière. La tension est palpable et semble monter d'un cran à chaque étage. Dans cet escalier, ce sont une cinquantaine d'usagers qui attendent leur tour.

Enfin, au-dessus du 5e, le dealer, la trentaine, nerveux, les yeux brillants grands ouverts marqués sans aucun doute par le crack, "officie" en interpellant, à peine après avoir "servi" l'usager précédent, le prochain "client". Celui-ci arrive devant lui en restant deux marches en dessous : un petit décalage de hauteur qui semble signifier spatialement l'infériorité de l'acheteur. Seuls les revendeurs ou les amis du dealer discutent à côté de lui sur l'entresol : aucun client n'y posera le pied, demeurant toujours en dessous et faisant demi-tour une fois sa ou ses dose(s) dans la main.

Deux produits sont disponibles : dans un gros sac plastique de la taille d'un ballon de hand-ball, des centaines de doses d'héroïne brune (d'assez bonne qualité aux dires des usagers dans l'escalier) et, dans un autre, de cailloux de crack prédécoupés. Cinq euros pièce. Ce prix, plutôt bas comparé à la France, rappelle que le niveau de vie moyen au Portugal est bien moins élevé que chez ses voisins européens plus au nord.

Certains viennent s'approvisionner pour plusieurs jours et ont droit, s'ils prennent plus de dix doses, à un "bonus", une dose supplémentaire, geste commercial du

[1] *Grande bâtisse le long du Douro qui abritait autrefois la douane de mer à l'entrée du port de Porto.*

dealer qui commence par enfouir les billets dans un gros sac à dos qu'il tient entre ses jambes. C'est le cas des deux hommes dont le taxi attend au bas de l'immeuble. D'autres, vêtus de pantalons déchirés et plein de crasse, comptent des pièces de monnaie en montant les marches, dont certaines de 10 ou 20 centimes. Il s'agit sans doute des fameux "surveillants" de parking de Porto : une travailleuse sociale de la ville avait consacré son intervention à la CLAT à cette population, composée quasi exclusivement d'usagers de drogues, qui s'est inventée cette activité pour survivre. Le dealer se plaint parfois qu'il manque quelques dizaines de centimes mais donne finalement son unique dose à l'usager qui le regarde, craintif, jeter rageusement les pièces dans son sac dont les billets débordent.

Abcès, mains abîmées et teint jaunâtre

Les militants de CASO saluent des têtes connues et interrogent d'autres usagers présents. Beaucoup sont en effet sans domicile fixe et ne s'éloignent jamais longtemps du *barrio*, dormant dans les buissons aux alentours ou sous le grand pont enjambant le Douro non loin de là… Leur état de santé paraît préoccupant : abcès, mains abîmées par des coupures, traits tirés et teint jaunâtre qui fait craindre une hépatite virale. Selon les membres de l'association d'autosupport, il y aurait un autre *barrio* comme celui-là à Porto ainsi qu'un lieu de deal dans la rue aux abords de la gare. Devant un tel "spectacle", ces militants soulignent l'urgence sanitaire de créer des salles de consommation à moindre risque au Portugal. Une revendication qui n'a pas été entendue jusqu'ici.

Au bas de l'immeuble, ceux qui viennent de consommer errent, le regard vague mais visiblement satisfait. D'autres taxis arrivent. Parfois, les clients ne descendent même pas et achètent aux revendeurs en baissant simplement la vitre. À la sortie nord du *barrio*, une patrouille de police est en train de contrôler deux personnes dans une voiture, mais des dizaines d'usagers passent non loin de là sans être vraiment inquiétés. La loi portugaise en matière de stupéfiants repose en effet peu sur la répression. Modifiée en 2001 sous l'impulsion du gouvernement socialiste revenu au pouvoir, l'usage simple, tout en demeurant interdit, n'est plus un délit comme auparavant mais un *"fait social illicite"*. Seules des sanctions administratives et des amendes peuvent être prononcées.

"Nous combattons la maladie, pas le malade !"

Le premier ministre portugais, José Socrates, a d'ailleurs récemment réaffirmé le principe qui a présidé à ce changement de politique : *"nous combattons la maladie, pas le malade !"*, l'objectif étant de rapprocher l'usager des structures de réduction des risques et de soin au lieu de l'incarcérer. Ainsi, l'usager interpellé est-il conduit devant une "Commission de dissuasion", dirigée par un magistrat-stagiaire et composée de psychologues et de travailleurs sociaux. Après avoir fait un bilan personnalisé de sa situation et l'avoir informé des traitements disponibles, on lui propose d'entrer dans un programme de soin. Mais il reste *in fine* libre de sa décision. Toutefois, les militants de CASO tiennent à préciser que les suites d'une interpellation dépendent souvent *"de l'humeur"* des fonctionnaires qui y procèdent : *"s'ils sont en colère ce jour-là, ils peuvent vous placer en garde-à-vue en vous accusant d'être un petit dealer au motif que vous avez une petite quantité sur vous, mais aussi de l'argent ! Cela arrive. D'autres fois, ils jettent tout simplement la came qu'ils trouvent sur vous et vous disent de disparaître rapidement de leur vue…"*

Il reste que cette politique en matière de drogues semble commencer à porter ses fruits. Estimée

La RdR au Maroc, des débuts prometteurs

Si le développement de la RdR au Portugal a bien évidemment tenu une place prépondérante au cours de ces quatre jours à Porto, cette édition portugaise de la CLAT fut marquée par de nombreuses interventions de délégations latino-américaines, mais aussi maghrébines. À tel point que, les organisateurs n'ayant – étonnamment – annoncé, en fin de conférence, aucun lieu pour une prochaine "6e Conférence latine", la session de clôture bruissait ça et là du lancement d'un projet plus vaste englobant l'autre côté de la Méditerranée – pour un rendez-vous au Maroc ? –, qui s'appuierait sur un réseau (naissant) "méditerranéen" de RdR.

Après celle d'un médecin tunisien relatant les (courageux) débuts de son association, l'une des interventions très applaudies fut celle de Fatima Asouab, psychiatre à l'hôpital de Rabat, fondatrice de l'une des toutes premières associations de RdR au Maroc. Réalité totalement taboue et stigmatisée à l'extrême, *"sans doute plus encore qu'en Europe"*, l'usage de drogues a longtemps été considéré comme un phénomène marginal, "importé" par quelques émigrés "contaminés" par les "vices occidentaux". Or, comme l'a déclaré Fatima Asouab, *"nous vivons au contraire, en miroir, les mêmes problèmes de drogues que l'Europe, auxquels s'ajoute la misère du tiers-monde"*… La plupart des usagers de drogues au Maroc vivant dans des squats *"aux conditions d'hygiène innommables"*, l'association qu'elle dirige à Tanger a délibérément parié sur la participation active des usagers. Un petit groupe d'ex-usagers a donc été formé et mène un service de rue de type "bas seuil" qui distribue notamment du matériel stérile. Mais, grâce à leurs contacts, ces "pairs" ont bientôt entrepris un *"formidable travail"* de cartographie des lieux fréquentés par les usagers à travers le pays. Encore précaire, la réduction des risques commence donc à s'affirmer au Maroc, la méthadone devant même arriver en octobre. - O. D.

entre 80 000 et 100 000 personnes dans un pays comptant environ 10 millions d'habitants, la population d'usagers est considérée comme stable depuis une dizaine d'années. *"Elle connaît même, selon nos dernières études, une baisse sensible bien qu'assez lente, avec une forte diminution des incarcérations. De même, les contaminations de sida et d'hépatites virales ont chuté considérablement ces dernières années dans cette population"*, précise Paula Marques, directrice du département d'intervention communautaire, de prévention et de réduction des risques de l'Institut des drogues et des toxicomanies (IDT), l'équivalent de l'OFDT au Portugal mais qui gère également des structures de soin et de RdR. Autrefois sous l'égide du ministère de la justice, cette institution nationale dépend aujourd'hui du ministère de la santé.

"Nous avons fait le choix de développer les projets de proximité au niveau communautaire, en nous appuyant notamment sur les associations qui travaillent dans la rue, ajoute Paula Marques. *La plupart font de la prévention, de la réduction des risques et du soin, car nous voulons éviter de séparer ces trois axes d'une politique que nous essayons de fonder à la fois sur le pragmatisme et sur l'humanisme."* En outre, l'IDT intervient en prison, en y dispensant notamment des traitements de substitution. Ceux-ci (méthadone ou buprénorphine) sont *"assez facilement disponibles au Portugal puisqu'ils sont délivrés en centres spécialisés mais aussi dans les pharmacies de ville et un bon nombre de centres de santé* [dispensaires]. *Nous essayons en tout cas de les rendre les plus accessibles possibles"*, conclut-elle, visiblement fière des progrès accomplis ces dernières années.

Le courage d'expérimenter

Alors, le Portugal, nouveau modèle en matière de réduction des risques et de politiques publiques sur les drogues ? C'est sans doute aller vite en besogne. Mais il faut néanmoins saluer ses efforts dans la voie d'une politique plus humaine vis-à-vis des usagers de drogues, dans un pays dont les difficultés économiques conduisent encore certains de ses habitants à émigrer. À Porto, certains pâtés de maison, même dans le centre historique très prisé des touristes, ne sont pas loin de ressembler à des bidonvilles.

Aussi, parti avec un retard économique certain, le Portugal a au moins eu le courage d'expérimenter une politique respectueuse de certains droits des usagers de drogues. Ce qui n'est pas toujours le cas de ses "grands" voisins européens, toujours prêts à donner des leçons.

OLIVIER DOUBRE

ACTUALITÉ

Salles de consommation le débat s'étend

Comme *Swaps* l'annonçait dans sa dernière livraison, une salle de consommation à moindre risque éphémère a été installée dans les locaux d'Asud le 19 mai, à l'occasion de la journée mondiale des hépatites. Lancée par un groupe inter-associatif comptant Asud, Act Up-Paris, l'Anitea, Safe et SOS Hépatites Paris, l'initiative a été bien relayée par les médias, même grand public. Du coup, une partie du monde politique s'est penché sur la question. Début juin, le Conseil de Paris a émis le vœu que le Maire de Paris intervienne auprès du gouvernement afin *"qu'un large débat soit engagé afin de déterminer dans quelles conditions une expérimentation sur des salles de consommation à moindre risque pourrait être menée, et une adaptation du cadre légal et réglementaire engagée"*. De son côté, Annick Lepetit, député PS et adjoint au maire de Paris, a posé une question écrite au gouvernement sur les salles d'injection.

Les 11 et 12 juin, une salle de consommation a été installée lors des journées de l'Anitea. Jean-Marie Le Guen, député et adjoint à la santé au Maire de Paris, a visité la salle de consommation, avant de faire un discours remarqué sur la réduction des risques en plénière. Nicole Maestracci et Didier Jayle, tous deux anciens présidents de la Mildt, ont aussi visité la salle.

Lors de la Clat 5, début juillet à Porto, Jean-Luc Romero, président d'Élus locaux contre le sida, a estimé, en séance plénière, que les salles d'injection à moindre risque constituent *"un exemple de droit à la sûreté et à la dignité"*: *"Sur le plan individuel, elles constituent un facilitateur d'accès aux soins et un tremplin vers la réinsertion, sur le plan collectif, elles permettent une meilleure acceptation des usagers de drogues"*.

Le collectif à l'origine de l'initiative a rendez-vous au ministère de la santé le 29 juillet, et compte poursuivre son action lors des prochains colloques de référence sur l'usage de drogues, tel THS à Biarritz, en octobre.

NESTOR HERVÉ

HUMEUR

Petite chronique sur l'air du temps, été 2009

Signaux de fumée au-dessus de La Villette

Cette année, au parc de La Villette, les éléments furent cléments avec les cannabinophiles qui répondirent à l'appel de la 18e édition du 18 joint. La police tenta d'embêter un peu le clown masqué [1] incarné par l'infatigable Jean-Pierre Galland, mais le personnel du site se mit en pétard et prit la défense du héraut de la cause de l'herbe qui fait rire. Ne souriez pas, cher lecteur, car si de biscornues cigarettes répandaient abondamment leurs effluves parfumés, j'ai rigoureusement veillé à n'en pas inhaler, même à l'insu de mon plein gré. Je me suis donc retenu de respirer durant toute la soirée afin que personne ne prétende que la qualité de mes observations ait un lien avec quelque odorante substance psychotrope.

Après avoir salué quelques vétérans, je fus hélé par la jeune et charmante Lola, teufeuse emblématique qui me rappela quelques intenses discussions autour des stands de prévention à l'époque épique des actions dans les teknivals. Assise avec ses potes sur le gazon du parc, elle me fit l'éloge de quelques capiteuses variétés "indoor" [2]. Voulant me montrer combien elle était devenue sérieuse, elle m'expliqua qu'après une formation et un diplôme de jardinier paysagiste elle se spécialisait dans l'hydroponie [3] et venait d'acquérir un discret local afin d'y cultiver son savoir-faire. L'un des protagonistes souligna ce choix judicieux, arguant que le cannabis serait bientôt légalisé et qu'il fallait être en bonne position pour profiter de ce nouveau marché enfin légal.

Lola s'éleva alors contre autant de naïveté, expliquant que si jamais légalisation il y aurait un jour, ce serait la mort du petit commerce"… et des "petits producteurs" aux dépens d'un monopole d'État. La situation actuelle lui convient bien mieux. La prohibition donne une valeur ajoutée au cannabis, ce qui permet à de nombreuses personnes, du producteur au détaillant, de gagner un peu d'argent. Un autre, cyniquement, ajouta qu'une légalisation enlèverait sans doute beaucoup d'attrait à la plante. Je n'ai pu me retenir de lui demander s'il pensait que cela pourrait entraîner un report vers des consommations ou des produits plus problématiques, mais sa réponse fut noyée dans un bruit de plus en plus assourdissant. Juste à côté, le représentant d'Encod [4], fort des 4 000 voix obtenues par le parti "cannabis sans frontières" lors des dernières élections européennes, s'époumonait dans son porte-voix à réclamer la légalisation. Un copain de Lola chantonnait, comme pour lui répondre, *"légal où pas, nous on fume et on cultive… et le reste on s'en fout !"*.

De la pipe du capitaine Haddock à l'accompagnement à l'injection

Mais que fait donc la police ? Cette question restant sans réponse, la société de transport Sacer, dans le Morbihan, a décidé de recourir à "l'auto-dépistage" de ses chauffeurs et l'a fait savoir par l'entremise du *Télégramme de Brest*. Dans un louable "but de prévention et d'information", la Sacer distribue des ethylotests et des cannabistests à ses salariés. Des fois qu'ils ne sauraient pas qu'ils sont défoncés, les fameux tests les informeraient. Accessoirement, ils sauront s'ils sont "dépistables" et courent le risque de se voir retirer le permis.

[1] *Le clown masqué est l'emblème du CIRC (Centre d'information et de recherche cannabinique) qui organise traditionnellement l'appel du 18 joint.*

[2] *"indoor". Ici variété spécifique de cannabis cultivé en intérieur à l'aide de moyens techniques élaborés en opposition aux variétés "outdoor", cultivées en plein air et nécessitant généralement moins de soins.*

[3] *Hydroponie : culture sur des substrats tels que la laine de roche, billes d'argile… à l'aide de nutriments liquides soigneusement dosés. Bien maîtrisé, ce système permet plusieurs récoltes annuelles avec un rendement très élevé sur de très petites surfaces.*

[4] *Encod : The European NGO Council on Drugs. Organisation militant pour une autre politique des drogues et notamment pour une légalisation.*

Pas besoin de fumer la fameuse herbe pour sourire au constat qu'on n'a jamais dépensé autant d'argent pour informer et prévenir et que la jeunesse semble ne s'être jamais autant saoulée dans notre beau pays. N'étant pas à un paradoxe près, voilà qu'une vague d'austères talibans de l'hygiénisme radical exigent de supprimer la cigarette du président Pompidou, de Sartre et de Gainsbourg ainsi que la pipe de Jacques Tati et celle du capitaine Haddock. On ne reculera devant aucun sacrifice, quitte à défigurer notre patrimoine culturel, pour éviter à nos chères têtes blondes de tomber entre les griffes de l'industrie du tabac. Le *Figaro Magazine* eut récemment toutes les peines du monde à faire un dossier consacré au cigare sans encourir les foudres de la loi. Les beaux jours du tabac hédoniste semblent comptés pour le plus grand bénéfice de la nouvelle industrie "anti-tabac" avec ses médicaments, addictologues et autres préventions budgétivores.

Pendant ce temps, des associations se mobilisent. La France aurait besoin de salles d'injection où les usagers de drogues puissent avoir accès à du matériel et à un "accompagnement" à l'injection. Il est pourtant permis de se demander s'il ne serait pas plus utile d'augmenter les capacités d'hébergement.

Sur cette lancée, la prochaine grande cause évoquée pourrait être "les victimes de la loi de 1970". Les maladresses de cette loi, centrée sur l'abstinence et ayant conduit à l'interdiction de la vente de seringues, contribuèrent inéluctablement à la propagation du sida et des hépatites dans les années 1980. Une vaste mobilisation du mouvement associatif permit d'en corriger certains aspects et d'y inclure un important volet consacré à la réduction des risques, mais contribua parallèlement à enfermer pour longtemps l'usager de drogues dans un statut de victime et d'irresponsable, sans doute parfois au bénéfice de tout un champ professionnel qui s'est peu à peu construit autour de ces concepts de réduction des risques, prise en charge, soins… et autres petits "sacerdoces" de l'aide aux "victimes" de la drogue.

"Et ce n'est que le début"

Alors qu'en France on tente encore d'expliquer à nos chers compatriotes que la drogue c'est vilain, pas bon pour la santé et même interdit, les contrevenants s'exposant aux foudres de la loi, outre-Manche la fière Albion envisage de prendre des mesures plus énergiques. Ainsi, il est très sérieusement question que les "Job Centers" anglais imposent des analyses d'urine aux chômeurs. Si celles-ci s'avéraient positives, c'en serait fini de la petite obole hebdomadaire versée par l'État. "Et ce n'est que le début", clame *The Gardian*.

En tout cas, si les mafias prospèrent sur fond de crise économique, si le crack et l'héroïne prolifèrent, il est hors de question de montrer la moindre faiblesse vis-à-vis des fumeurs. Jamie Waylett, qui incarne le ténébreux apprenti-sorcier Vincent Crabbe dans *Harry Potter*, en sait quelque chose. Il s'est fait pincer avec son petit placard de dix plants d'herbe hilarante et va devoir affronter le courroux de la justice de sa majesté après avoir fait les choux gras des tabloïds. Même ses pouvoirs magiques n'auront su le protéger.

Mais la volonté d'éradiquer la délétère habitude de fumer ne s'arrête pas là. Au royaume de sa gracieuse majesté, il est désormais strictement prohibé de fumer dans les établissements psychiatriques. Pensez donc, la dangereuse herbe à Nicot pourrait interagir avec les neuroleptiques, hypnotiques et autres camisoles chimiques. Quelques antidépresseurs de plus aideront peut-être les malades à supporter l'abstinence… et la mortifère ambiance de ces institutions ?

Gare aux amis des possesseurs de bhongs

Mais restons du côté de l'herbe qui fait rire, outre-Atlantique, où quelqu'un a insidieusement fait circuler une photo où l'on voit le champion de natation Michael Phelps, 14 médailles d'or au compteur, tirer sur un volumineux bhong[5]. Du coup, son sponsor, une célèbre marque de corn-flakes, rompt son contrat publicitaire et la fédération de natation US lui sucre ses 1 500 dollars mensuels. Mais Michaël s'en fout, il a gagné 5 millions de dollars en un an et suscité une immense vague de sympathie à travers l'Amérique grâce à Facebook, où ont proliféré les messages appelant à boycotter le sponsor indélicat. On peut raisonnablement estimer que la marque profite indirectement du cannabis car ses produits, assimilés aux "Munchies"[6], sont souvent voracement consommés par les cannabinophiles. Le propriétaire du bhong, qui tentait de vendre l'objet sur Ebay, fut arrêté ainsi que huit "complices". Peut-être est-ce là un message vers ceux qui pensaient qu'avec Obama la politique des drogues serait plus "compréhensive". En tout cas, les amis des possesseurs de bhongs ont compris qu'ils ne doivent s'attendre à aucune clémence.

Autre preuve que la marijuana provoque des effets bizarres, la BBC vient de faire état d'une nouvelle tendance en Afrique du Sud. Après le crack, la méthaqualone et d'autres médicaments psychotropes, les gosses des *townships* mélangent les médicaments anti-sida tels les antiprotéases avec du cannabis pour rouler leurs joints.

[5] *Bhong : sorte de pipe à eau permettant d'aspirer profondément de volumineuses bouffées de fumée.*

[6] *Munchies : aux USA, barres alimentaires ou snacks généralement bourratifs fréquemment consommés lors des faims subites provoquées par la consommation de cannabis. Par extension, aux USA, "avoir les munchies" signifie cette même faim vorace.*

Cela leur procurerait un “high” substantiel. Vu le prix de ces médicaments indispensables mais auxquels de nombreux malades n’ont pas accès, on oserait presque espérer que la qualité de la défonce soit proportionnelle à leur valeur thérapeutique et financière.

Narcotourismo, addictomanie…

Ceux que les *townships* n’attirent pas peuvent toujours faire un peu de “narcotourismo” à Medellin et s’octroyer quelques frissons en s’inscrivant au “Pablo Escobar Tour” pour visiter les hauts lieux commémorant les chaudes heures de la vie du fameux “roi de la cocaïne” colombien, en terminant par le lieu où il fut abattu par la police puis sa tombe. Lui aussi commença par le trafic de marijuana, socialement relativement accepté à l’époque, mais trouva rapidement la cocaïne bien plus intéressante pour fidéliser et prendre l’argent des gringos.

Nous ne saurions finir sans parler du génial Stanton Peele, pourfendeur des classiques concepts d’addiction et de la “detox industry”. Sa truculente intervention au congrès de l’Anitea, le 12 juin, aura marqué quelques-uns. Après un bref historique du processus qui amena à considérer la nicotine comme une des substances les plus addictives, il demanda aux 700 personnes présentes : *“Qui a arrêté de fumer ?”* Une bonne moitié de la salle leva la main. Il demanda alors : *“Qui a réellement eu besoin de l’aide d’un spécialiste ou d’un médicament ?”* Seuls quatre ou cinq se manifestèrent. Tous les autres s’étaient très bien débrouillés tous seuls… mais probablement était-ce avant l’avènement de l’“addictomanie”.

JIMMY KEMPFER

Abonnement

Je m’abonne ◯ 1 an = 8 € ◯ 2 ans = 15 €

Chèque à l’ordre de Pistes, à retourner Tour Maine-Montparnasse BP 54 75755 Paris cedex 15

Nom.....Prénom.....

Profession.....Organisme.....

Adresse.....

.....

Code postal.....Ville.....

Tél.....Fax.....

Les nouvelles tendances de consommation de drogues à Paris

PUBLICATIONS

Le dispositif national Trend[1] a pour objectif de repérer les phénomènes émergents liés aux drogues, à partir d'observations menées dans l'espace urbain et dans les espaces festifs. L'Observatoire régional de santé d'Île-de-France (ORS-IdF) coordonne les observations sur le territoire parisien. La synthèse des observations 2008 met en évidence les nouvelles tendances de consommation de drogues à Paris.

Tendances récentes sur la toxicomanie et les usages de drogues à Paris : état des lieux en 2008 (Trend)
Halfen S., Grémy I.
Observatoire régional de santé d'Île-de-France, juin 2009
Rapport (162 pages)
et synthèse (4 pages)
www.ors-idf.org

Principales évolutions des usages de drogues à Paris entre 2002 et 2008 à partir des données du dispositif Trend
Halfen S., Grémy I.
Observatoire régional de santé d'Île-de-France, juin 2009,
4 pages
www.ors-idf.org

Le rapport de l'Observatoire régional de santé d'Île-de-France décrit – pour l'espace urbain, pour l'espace festif, et pour chaque produit – les tendances émergentes, les contextes et les modalités d'usages, les caractéristiques des usagers, la perception du produit, les dommages sanitaires et sociaux associés, la disponibilité, le prix, l'organisation des trafics.

Sur le plan des contextes de consommations et des trafics, l'année 2008 a été marquée par :
– un processus de concentration des phénomènes liés à l'usage de drogues dans les quartiers du Nord-Est parisien ;
– une moindre visibilité des trafics dans les espaces publics, un déplacement des lieux de revente et une réorganisation des modalités de trafic (conséquences d'une pression policière soutenue) ;
– l'apparition de squats d'usagers de crack "administrés" par des revendeurs.

Concernant les usagers, les observations 2008 confirment :
– la précarité sociale et sanitaire particulièrement élevée des usagers de crack ;
– la diversification des caractéristiques des usagers associées à chaque produit (usage de crack/free base dans les espaces festifs alternatifs ; intérêt pour l'héroïne en hausse chez les usagers dans les espaces festifs non commerciaux ; usage d'héroïne dans une population socialement insérée) ;
– certaines spécificités des femmes usagères de drogues par rapport aux hommes (à un stade de désocialisation élevé, les femmes usagères de drogues ont un niveau de consommation supérieur à celui des hommes, elles sont plus concernées par la pratique de la prostitution ; elles ont un usage important de médicaments détournés).

Pour les produits consommés, on note :
– l'apparition de nouvelles modalités de gestion des consommations d'alcool dans les espaces festifs (association avec d'autres substances pour gérer les effets secondaires, consommation anticipée) ;
– la disponibilité constante et élevée du cannabis ;
– l'accroissement de la disponibilité et de l'accessibilité de l'héroïne ainsi qu'un intérêt en hausse pour ce produit dans les espaces festifs non commerciaux ;
– une baisse de la disponibilité de l'ecstasy en comprimés et une hausse de celle de l'ecstasy en poudre ;
– la disponibilité du LSD orientée à la hausse ;
– des niveaux élevés de trafics de buprénorphine ainsi qu'une hausse des usages détournés de Ritaline® ;
– une hausse des demandes de prise en charge des consommations de cocaïne.

Une analyse rétrospective sur six ans

Une analyse rétrospective accompagne cette publication. Elle revient sur les évolutions mises en évidence de 2002 à 2008 comme :
– la hausse des consommations d'alcool dans les espaces festifs,
– la diffusion et la banalisation de la cocaïne,
– l'accroissement de la disponibilité et de l'accessibilité de l'héroïne,
– les modifications des usages et des contextes de consommation de l'ecstasy,
– la hausse des prix de revente des médicaments détournés.

Elle montre que les caractéristiques des usagers associés à chaque produit sont moins spécifiques, signe d'une poursuite de la diffusion des usages dans de nouveaux groupes. Elle met aussi en évidence une amélioration générale de l'état de santé des usagers de drogues, conséquence de la politique de réduction des risques.

CLAUDINE VALLAURI

[1] *Trend (Tendances récentes et nouvelles drogues) est un dispositif d'observation mis en place et coordonné au niveau national par l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT) depuis 1999. Il fait l'objet chaque année d'un rapport national et d'un rapport pour chacun des sites locaux d'observation.*

Brèves...

Les "inquiétudes éthiques" de l'OEDT

Les progrès de la recherche sur le cerveau suscitent des espoirs en matière de traitement de la dépendance aux drogues mais soulèvent des *"inquiétudes d'ordre éthique"*, souligne l'Observatoire européen des drogues et toxicomanies (OEDT) dans un rapport publié le 24 juin, qui met en garde contre le recours éventuel à la neurochirurgie ou encore la stimulation cérébrale profonde, qui consiste à implanter des électrodes dans les régions du cerveau qui jouent un rôle dans la dépendance.
Pour le président de l'OEDT, Marcel Reimen, *"il devient urgent d'étudier les implications des recherches neuroscientifiques sur la dépendance"* afin de garantir qu'elles *"préservent les droits de l'homme et protègent les valeurs éthiques du consentement, de la liberté, de l'égalité et du respect de la vie privée"*.

Vers des coffee-shops danois ?

Le comité des affaires sociales de la ville de Copenhague recommande *"d'envisager sérieusement"* une décriminalisation de l'usage et/ou de la vente de cannabis. Partant du constat que *"rien ne prouve qu'un accès facilité au cannabis entraîne plus d'utilisateurs ou d'accros"*, le comité propose de mettre fin à la prohibition afin de lutter contre la violence des gangs. Une mesure soutenue par une majorité des partis représentés au conseil municipal, dont certains défendent même un système de coffee-shops à la néerlandaise *"pour tarir l'une des sources de revenus des gangs"*.
Justement, aux Pays-Bas, une commission d'experts préconise de *"rendre aux coffee-shops leur vocation initiale"* de diffusion du cannabis à une petite échelle en en réservant l'accès aux seuls membres. Toujours dans l'idée de lutter contre le marché noir qui finance, y compris aux Pays-Bas, la grande criminalité, la commission recommande également que la production pour vendre à ces mêmes coffee-shops soit légalisée. Ces recommandations serviront de base à une réforme de la politique des drogues qui doit être présentée au Parlement en septembre.

Sidaction ouvre le débat sur l'échange de seringues en prison

Une rencontre a été organisée le 25 juin par Sidaction afin d'ouvrir le débat sur l'échange de seringues en prison à travers une évaluation des expériences étrangères et en donnant la parole à *"l'ensemble des acteurs institutionnels et à la société civile"*. Las, aucun représentant de la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et les toxicomanies (Mildt) n'a assisté aux débats. Une absence qui a fait réagir AIDES, Act Up-Paris, l'AFR et Sidaction. *"La Mildt, censée mettre tout le monde autour de la table, était l'interlocuteur attendu. Par son absence, elle montre son désengagement à l'égard du sujet* [et] *s'enferme dans une attitude absurde et idéologique, en contradiction avec sa mission de prévention"*, ont dénoncé les associations dans un communiqué commun.

Cannabis et schizophrénie : sujet sans fin

Selon une étude de Frischer M. et coll. publiée le 26 juin dans l'édition en ligne de Schizophrenia Research, le nombre de cas de schizophrénie diagnostiqués au Royaume-Uni dans les années 1996 à 2005 ne soutient pas l'hypothèse selon laquelle la consommation de cannabis augmente le risque de développement de la schizophrénie ou d'une psychose. Les chercheurs de l'université de Keele (Staffordshire) ont analysé les informations issues de 183 consultations médicales, couvrant annuellement environ 2,3 % de la population âgée de 16 à 44 ans. Entre 1996 et 2005, les cas de schizophrénie et de psychose ont été stables ou en baisse.
Une étude récemment publiée stipule que la consommation de cannabis a été multipliée par quatre entre 1972 et 2002, et par 18 pour les jeunes de moins de 18 ans. Comme le suggère une autre étude, si le risque de schizophrénie est multiplié par 1,8 parmi les consommateurs légers, et par 3,1 pour de plus gros consommateurs, en acceptant un risque plus élevé pendant 20 ans, on aurait dû constater une augmentation de 29 % de l'incidence de la schizophrénie entre 1996 et 2005. Les chercheurs en concluent que *"cette étude ne permet pas de lier le cannabis à la schizophrénie et aux psychoses"*.

Les trente ans de l'Anitea

L'Association nationale des intervenants en toxicomanie et addictologie (Anitea) a fêté ses 30 ans les 11 et 12 juin à la Cité des sciences et de l'industrie, à Paris. Deux riches journées auxquelles a assisté un nombreux public, et marquées par les interventions des philosophes Bernard Stiegler et Patrick Viveret, du directeur du Centre Marmottan Marc Valleur ou du psychologue Stanton Peele. À cette occasion a été présenté un film de 52 minutes sur l'histoire du dispositif de soins et de prévention en toxicomanie mis en place sur le territoire français depuis 1975, réalisé par Mauricio Martinez Cavard pour l'Anitea.

Une étude sur la consommation de MSO

Les résultats d'une étude sur la consommation de médicaments de substitution aux opiacés (MSO) menée conjointement par la Cnamts et l'OFDT ont été présentés dans le n° 65 de la revue *Tendances* (mai 2009). Se basant pour la première fois sur l'ensemble du territoire à partir de deux échantillons représentatifs de bénéficiaires du régime général de l'Assurance maladie tirés au sort pour les années 2006 et 2007, l'étude s'est attachée à décrire les modalités de consommation des MSO sur ces deux années (niveaux de consommation, associations médicamenteuses) mais approche aussi, à travers notamment les durées de traitement, l'intentionnalité de leurs usages (thérapeutique ou non) et précise, le cas échéant, les abus ou détournements rencontrés.

Un décès sur 10 dû à l'alcool en Europe

Un décès sur 25 dans le monde, et 1 sur 10 en Europe, est une conséquence de la consommation d'alcool, bien que plus d'une personne sur deux dans le monde n'en ait jamais consommé, selon des études publiées fin juin dans la revue britannique *The Lancet*. La consommation moyenne dans le monde est évaluée à 6,2 litres d'alcool pur par an, soit environ l'équivalent par semaine de 12 unités (une unité = 10 g d'alcool pur). Elle varie de 21,5 unités par semaine en Europe à 18 unités en Amérique du nord et seulement 1,3 unité dans les pays de la Méditerranée orientale.
En 2004, 3,8 % des décès (6,3 % pour les hommes, 1,1 % pour les femmes), soit à peu près un sur 25, étaient attribuables dans le monde à l'alcool. Un chiffre en hausse depuis 2000, davantage de femmes buvant de l'alcool. En Europe, les chiffres étaient nettement plus élevés, avec 10 % des morts attribuables à l'alcool, voire 15 % en Russie.

...

Édito

Directeur de la publication
Didier Jayle

Directeur administratif
Antonio Ugidos

Rédacteur en chef
Gilles Pialoux

Rédaction
Philippe Périn
Alain Sousa

Comité de rédaction
Florence Arnold-Richez
Mustapha Benslimane
Catherine Brousselle
Tiphaine Canarelli
Lydie Desplanques
Isabelle Grémy
Mélanie Heard
Marie Jauffret-Roustide
Jimmy Kempfer
France Lert
Vincent Pachabézian
Pierre Poloméni
Brigitte Reboulot
Olivier Smadja
Marianne Storogenko
Agnès Sztal
Claudine Vallauri

Gestion
Amanda Baptista
Secrétariat, abonnements
Natalia De Oliveira

Réalisation graphique
Maïté Alvarez
Céline Debrenne
d'après une conception de
Sylvain Enguehard
Impression : **Stipa / 4M**
Dépôt légal : à parution
ISSN : 1277-7870
Commission paritaire : en cours

SWAPS
Tour Maine-Montparnasse
BP 54
75755 Paris cedex 15

Téléphone : **01 56 80 33 51**
Fax : **01 56 80 33 55**
swaps@pistes.fr
www.pistes.fr/swaps

Publié par l'association Pistes (Promotion de l'information scientifique, thérapeutique, épidémiologique sur le sida), qui édite aussi Transcriptases et www.vih.org

Avec la participation des Centres régionaux d'information et de prévention du sida :

CRIPS Île-de-France

CRIPS Provence - Alpes - Côte d'Azur

Avec le soutien du laboratoire
Schering-Plough

Le débat sur les drogues ne peut être global s'il n'aborde pas les aspects géopolitiques. C'est le constat fait à Porto lors de la CLAT, où pour la première fois une session leur a été consacrée (lire p. 10). La réduction de l'offre a des implications majeures sur la sécurité, sur le respect des droits de l'homme et des conséquences indirectes sur les conditions de vie des usagers de drogues. Ce n'est donc pas un hasard si des magistrats de plusieurs pays du Sud de l'Europe et d'Amérique latine ont, parallèlement à la CLAT, fait une déclaration (lire encadré p. 11) pour réviser les politiques de prohibition dont l'efficacité dans la lutte contre les grandes organisations criminelles est faible, mais dont la capacité à remplir les prisons et à user le système judiciaire est avérée.

La faiblesse pour ne pas dire l'inertie de la réflexion dans les enceintes onusiennes (lire *Swaps* n° 54) est aussi la conséquence de notre difficulté à nous mobiliser pour des sujets qui dépassent le cadre des soins et de la prévention. Cela a pour effet de laisser aux seuls responsables de la répression et aux bureaucrates de tous les pays la responsabilité de définir les politiques publiques et sur l'offre et sur la demande.

Alain Labrousse (lire p. 2) dresse un parallèle décapant entre les deux principaux pays producteurs de coca et d'opium, la Colombie et l'Afghanistan. Les intrications entre les pouvoirs politiques et les narcotrafiquants, entre le marché de la drogue et l'économie du pays sont telles que les efforts militaires et financiers de la communauté internationale semblent sans effets. Sans effets pour limiter la production, sans effets pour limiter la diffusion des produits dans le monde.

Si la consommation d'héroïne n'augmente pas sensiblement en Europe de l'Ouest, malgré la baisse des prix (voir p. 14) et l'accessibilité accrue, c'est essentiellement parce que les traitements de substitution font obstacle à la demande d'héroïne. Aujourd'hui, les bénéfices d'une politique centrée sur la reconnaissance des usagers et sur leurs besoins sont plus tangibles que ceux des fumigations. Ce sont les pays qui n'ont pas adopté de mesures de RdR d'ampleur nationale qui paient le plus lourd tribut à l'échec de la prohibition.

DIDIER JAYLE